

ANNALES
de la
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
et
D'HISTOIRE NATURELLE
de
L'HÉRAULT

Volume 163

Année 2024



Sixième contribution à la flore de l'Hérault

Frédéric Andrieu ^a, Patrice Delaumone ^b et Guillaume Fried ^c

^a 57, route de Valergues, F-34400 Lunel-Viel (fred_andrieu@outlook.fr) / Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles (f.andrieu@cbnmed.fr)

^b 17, avenue Marcel Raynal, F-34390 Colombières-sur-Orb (delaumone.patrice@aliceadsl.fr)

^c 19, rue Jules Ferry, F-34150 Saint-Jean-de-Fos (guillaume.fried@orange.fr) / Anses – Laboratoire de la Santé des Végétaux (guillaume.fried@anses.fr)

Résumé

Nouvelles données de plantes vasculaires rares ou méconnues du département de l'Hérault (France).

Mots-clés : botanique, nouveautés, plantes rares

Abstract

New data from rare or unknown vascular plants in the department of Hérault (France).

Keywords : botany, rare plants

De nouvelles découvertes de taxons peu communs, rares et nouveaux sont détaillées dans cette nouvelle contribution à la flore de l'Hérault. Par rapport aux précédents, cet article offre une nouvelle présentation avec des cartes de répartition pour toutes les espèces traitées. Les observations y sont restituées selon les trois périodes d'observations suivantes :

- observation postérieure ou égale à 2000
- observation entre 1950 inclus et 2000
- observation antérieure à 1950

Un découpage en régions naturelles est également proposé. Elles sont au nombre de 11 et sont présentées ci-après en allant du littoral vers l'intérieur des terres (Fig. 1). Ce découpage n'est évidemment pas parfait. Il est inspiré de l'Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon (<http://paysages.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/atlas.html>). Il en reprend les grands traits avec quelques modifications. Il s'appuie principalement sur des considérations géologiques et topographiques, qui influencent la végétation et les paysages.

- **Littoral, occidental et oriental** : c'est une bande étroite développée sur des dépôts récents du Quaternaire constitués de sables, limons et vases. Elle s'étire le long du trait de côte, des embouchures du Vidourle à l'est, à l'Aude à l'ouest. Elle embrasse toutes les lagunes côtières, certaines importantes comme l'étang de l'Or et les étangs palavasiens dans la partie orientale, et l'étang de Thau dans la partie occidentale, mais aussi de plus modestes dans l'ouest comme le Clos de Vias, la Grand Maïre, les Orpellières, l'étang de Vendres et la basse plaine de l'Aude jusqu'à l'étang de Capestang. Elle englobe également la montagne de la Gardiole, un massif calcaire littoral du Jurassique qui s'étire entre

Montpellier et Sète et dont la flore a des affinités avec la région des Garrigues. Les milieux naturels sont bien développés avec de longues plages et des dunes, des sansouires et des prairies maritimes sur des vases salées, des marais d'eau douce et des ripisylves de frênes sur les rives nord de certaines lagunes. La Gardiole apporte une toute autre végétation de type garrigues, avec des pelouses, des matorrals, des pinèdes et des bois de Chêne vert. Les cultures sont limitées sur le lido de Thau avec la vigne, et au contact de la région voisine de Plaine des cultures céréalières, plus localement des vergers.

- **Plaine, occidentale et orientale** : en retrait du littoral, cette région au relief plat, à peine marqué de molles ondulations, est essentiellement agricole, se partageant entre la vigne et les cultures céréalières. Elle est constituée de formations du Quaternaire moyen et ancien avec des alluvions grossières de moyennes et hautes terrasses, des colluvions et autres matériaux de remplissage, mais aussi de formations du Miocène inférieur à moyen dans la plaine de Fabrègues - Montbazin à l'ouest de Montpellier avec des argiles, des marnes et des calcaires.

- **Vallée de l'Hérault** : elle prolonge la Plaine occidentale vers le nord, le long du fleuve Hérault, jusqu'à la zone des Garrigues au niveau d'Aniane. C'est une bande étroite, entièrement plate et constituée d'alluvions récentes du Quaternaire. L'occupation des sols est en grande partie dominée par la vigne et les cultures céréalières.

- **Collines de l'Hérault** : elles bordent la région de la Vallée de l'Hérault à l'est et à l'ouest. Elles sont établies dans des formations du Tertiaire (Miocène et Éocène) alternant marnes, molasses, grès, poudingues, conglomérats et calcaires lacustres ou lagunaires, et des formations du Secondaire (Crétacé) au sud-est avec des calcaires-marneux. Ce territoire concerne également des affleurements de basalte au niveau de quelques volcans et de leurs coulées. Les altitudes sont modestes, dépassant rarement 120 m, mais pouvant atteindre près de 250 m au niveau des anciens volcans. Le vignoble y est bien établi, mais les bois, garrigues et pelouses sont réguliers, notamment sur les coteaux et les versants les plus soutenus.

- **Collines du Biterrois** : cette région partage des caractéristiques communes avec les Collines de l'Hérault. Ses reliefs sont mous et s'élèvent progressivement, passant d'une trentaine de mètres au sud, à environ 200 m au nord au contact des reliefs plus marqués des Avant-Monts et du Piémont de la Montagne noire. Son substratum comprend des alluvions anciennes et des colluvions du Quaternaire colmatant les parties basses ou structurées en terrasses, et des calcaires lacustres ou lagunaires, des molasses et des grès du Miocène qui affleurent plus largement à l'ouest de Béziers et sur la marge nord. Comme dans les entités régionales précédentes, la vigne est omniprésente dans le paysage et les cultures céréalières moins abondantes. Les formations naturelles sont cantonnées aux coteaux et aux versants les plus marqués des collines et sont constituées de pelouses, de pinèdes ou de chênaies.

- **Piémont de la Montagne noire** : c'est le contrefort sédimentaire qui s'étend au pied des reliefs paléozoïques de la Montagne noire. Il est limité à l'est par la vallée de l'Orb et se poursuit à l'ouest dans l'Aude. Les reliefs oscillent entre 200 et 400 m d'altitude. La partie ouest est établie dans des formations du Tertiaire, plus précisément de l'Éocène, avec à sa base des calcaires et des marnes d'origine marine affleurant sous la forme de petits causses adossés au nord à la Montagne noire, et vers le sud des formations continentales plus étendues combinant marnes, grès, molasses et calcaires lacustres. La partie possède une structure géologique plus complexe, avec une série d'écaillés majoritairement orientées est-ouest constituées de dolomies, calcaires, marnes et grès du Secondaire, qu'enserrent des formations déjà évoquées du Tertiaire, Éocène au nord et Miocène au sud. Le vignoble est encore très présent, mais il ne forme plus de vastes ensembles continues et monotones. Son parcellaire est plus morcelé et entrecoupé de formations naturelles. Ces dernières sont plus étendues que dans les régions précédentes, avec des pinèdes, des chênaies, des garrigues et, à un degré moindre, des pelouses.

- **Avant-Monts, occidentaux et orientaux** : ils constituent la première ligne de reliefs au sud de la Montagne noire. Ils culminent entre 500 et 1000 m et se caractérisent par leur climat à caractère méditerranéen. Le substrat est daté du Primaire, varié et plus ou moins métamorphisé. Il s'ordonne en roches carbonatées avec des dolomies et des calcaires, et en roches siliceuses avec des grès, pélites, quartzites et schistes. Cette région est bordée au nord par le sillon est-ouest des vallées du Jaur et de l'Orb, et le bassin permien du Salagou, au sud par les affleurements sédimentaires du Tertiaire. Sur les versants soutenus règnent les taillis denses de chêne vert, accompagnés de matorrals de cistes, genévriers et arbousiers, des garrigues et des reliques de châtaigneraies. La vigne est toujours présente, elle est cantonnée aux vallées et terrasses en bas de versant.

- **Somail et Espinouse** : cette partie de la Montagne noire est un plateau, le plateau de l'Agout, dont l'altitude décroît d'est en ouest, passant de 1124 m au sommet de l'Espinouse à 700-800 m autour de la Salvetat-sur-Agout et le Soulié. Elle est bordée à l'est par la vallée de la Mare, au sud par le versant abrupt de la vallée du Jaur et se prolonge au nord dans le Tarn par les monts de Lacaune. À l'exception de la vallée du Jaur où les influences méditerranéennes se font encore sentir, le caractère montagnard et atlantique prévaut et est le plus marqué du département. Le substrat de ce territoire se distingue par ses roches métamorphiques qui constituent la zone axiale de la Montagne noire. Il correspond à un vaste dôme de gneiss et de migmatites orienté est-ouest, entouré de séries métamorphiques. La végétation est dominée par la forêt. Elle se singularise par la hêtraie, largement substituée par des plantations de conifères d'une grande monotonie. Les landes, pelouses et prairies témoignent du maintien d'une activité pastorale, et les têtes de bassins et petits vallons accueillent des zones humides à caractère tourbeux dont l'état de conservation est plutôt médiocre. La flore recèle quelques endémiques de la bordure sud du Massif central qui se retrouvent également dans les autres régions de la Montagne noire.

- **Monts d'Orb et Salagou** : cette région complexe et d'une exceptionnelle variété marque la transition avec les régions voisines. Sa partie ouest, avec la vallée de la Mare et les monts d'Orb, présente des affinités avec la Montagne noire et les monts de Lacaune limitrophes. Les reliefs sont abrupts et peuvent atteindre 1000 m, mais ils décroissent rapidement vers l'est, autour de 500 m d'altitude. Le substrat du Primaire est complexe, composé de schistes principalement, de calcaires, mais aussi de roches carbonées, de granites et de tufs rhyolitiques. Sa partie nord, de Roqueredonde au nord à Valquières au sud, et jusqu'à Lodève à l'est, est la terminaison du Causse du Larzac. Ce sont de grands versants taillés dans les formations calcaro-marneuses du Jurassique. Leur sommet, situé autour de 700 m d'altitude, est coiffé par une couche de basalte au niveau du plateau de l'Escandorgue. Au sud, autour de Bédarieux, ces formations du Jurassique sont retrouvées sous la forme de plateaux avec des roches pour partie dolomitiques. L'altitude y est plus modeste, entre 300 et 400 m. Enfin à l'est, une unité particulière et unique, la dépression permienne de Lodève où se niche le bassin du Salagou. C'est une cuvette ouverte à l'est sur la Méditerranée. Elle est creusée dans les pélites du Permien qui lui confèrent un paysage singulier. Les reliefs sont modestes, entre 150 m dans les parties basses et 300 à 400 m sur les collines, pour la plupart surmontées de basalte. L'ensemble de cette région est marqué par une végétation forestière abondante et très diversifiée selon le substrat, l'exposition, l'altitude et l'influence des remontées méditerranéennes. Ce sont des hêtraies et des châtaigneraies à l'est, des chênaies pubescentes et des pinèdes au nord et au sud, des chênaies vertes au sud et à l'est, notamment dans le bassin de Lodève plus thermophile. Ces formations sont combinées à diverses pelouses et matorrals. Les cultures, en particulier le vignoble, sont surtout développées dans les vallées et le bassin du Salagou.

- **Garrigues** : à l'ouest du département, cette région correspond aux soubassements tertiaire et secondaire entre la plaine au sud et le tombant de la bordure sud du Larzac au nord. À l'ouest sa limite correspond au relief dominant la vallée et les collines de l'Hérault. C'est un ensemble de collines et de massifs calcaires et calcaro-marneux plus ou moins vigoureux, entrecoupés de vallées et de plaines

d'étendue souvent limitée. Les affleurements siliceux y sont anecdotiques. Les altitudes moyennes sont modestes dans la partie sud, oscillant entre 100 et 300 m, et s'élèvent progressivement vers le nord-ouest, pouvant atteindre 400 à 500 m, avec quelques sommets singuliers tels que le Pic Saint-Loup (658 m) et le Roc de la Vigne (709 m). La végétation dominante est composée de chênaies vertes et de pinèdes de pin d'Alep, auxquels sont associés des matorrals, des garrigues de Chêne kermès, des pelouses à *Brachypodium retusum* qui sont le témoin d'anciens parcours et d'un pastoralisme en déclin. Les parties basses des vallées et des plaines accueillent des cultures, essentiellement des vignobles, quand elles ne s'étendent pas au profit de milieux naturels.

- **Causse du Larzac** : c'est un plateau calcaire situé entre 800 et 950 m d'altitude qui se prolonge au nord dans le département de l'Aveyron. Ses assises sont des calcaires et des dolomies du Jurassique moyen. Les influences méditerranéennes s'y font ressentir, mais elles s'estompent en progressant vers le nord. La végétation de type médioeuropéen et collinéen montagnard y est plus développée. Elle se caractérise par des pelouses sèches à brome et à stipe, des pelouses ouvertes sur dolomie et des formations arbustives à buis qui sont le résultat d'un pastoralisme extensif ancien. La flore se distingue par un endémisme plus élevé.

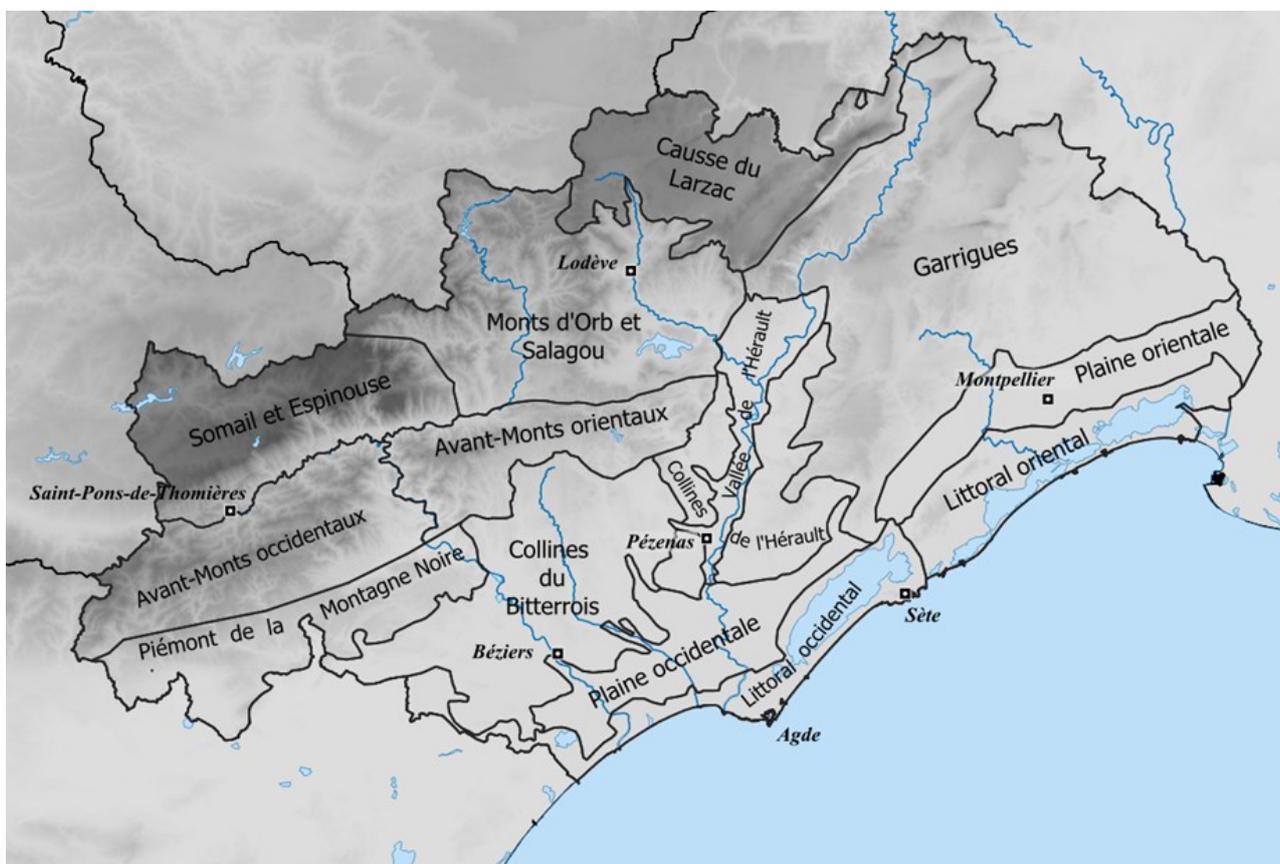
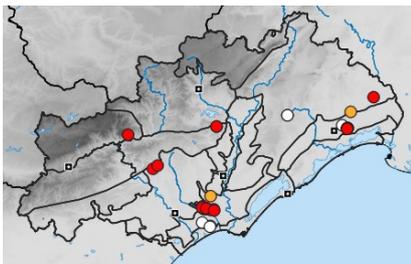


Fig. 1 : Carte des régions naturelles de l'Hérault.

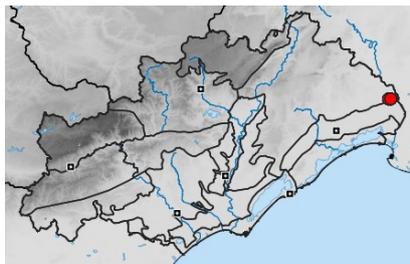
Airopsis tenella (Cav.) Coss. & Durieu (POACEAE) - **Collines du Biterrois** : Murviel-lès-Béziers, au niveau des Garrigues de Coujan, dans un maquis sur cailloutis siliceux (FA, 2023) – **Garrigues** : Entre-Vignes, La Bruyère, en lisière d'un bois de pins sur sable parmi *Cistus monspeliensis* (FA, 2023) ● Ces deux nouvelles localités portent à dix le nombre de communes connues dans l'Hérault de cette petite graminée méditerranéenne annuelle acidiphile. À noter que la première station se trouve dans un environnement identique (végétation et couche géologique) à celui de la station découverte par P. DELAUMONE à deux km sur la même commune à la Serre du Mas Cayol (ANDRIEU *et al.*, 2019) (voir photo).

Anthyllis circinnata (L.) D.D. Sokoloff (FABACEAE) - **Plaine orientale** : Lunel, au Mas de Coulon (JW, 2023) ● Il s'agit de la seconde station de cette espèce pour la région. Elle est située sur la même commune et à moins de un km de celle découverte en 2022 (COULOT *et al.*, 2022). Le contexte est toutefois différent, il ne s'agit pas ici d'une pelouse dans une garrigue sur calcaire, mais d'une friche sèche ouverte, occasionnellement pâturée, sur des colluvions anciennes.

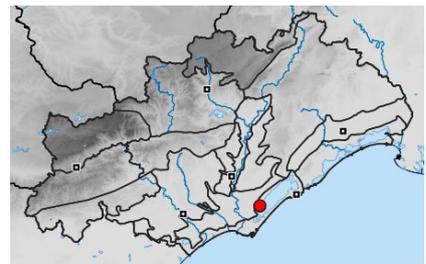
Bassia scoparia* var. *scoparia (L.) Voss, (AMARANTHACEAE) - **Littoral occidental** : Marseillan, port conchylicole au bord de l'étang de Thau devant le restaurant La Ferme Marine (TR, 2023) ● Taxon nouveau pour le département, d'origine eurasiatique, est considéré comme naturalisé sur le territoire. Sa découverte au bord de l'étang de Thau actualise des mentions anciennes signalées sur Montpellier (BLANCHET, 1952 ; BRAUN-BLANQUET, 1964).



Airopsis tenella



Anthyllis circinnata

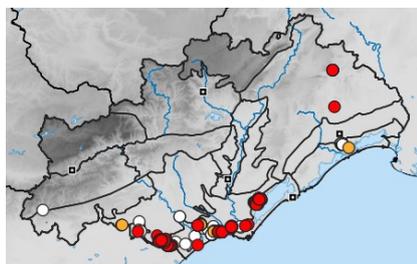


Bassia scoparia var. *scoparia*

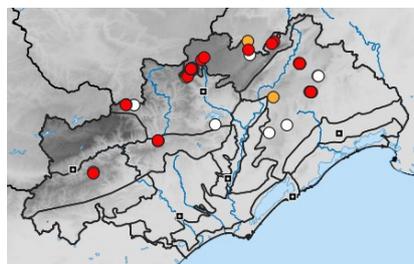
Bellevalia romana (L.) Sweet (ASPARAGACEAE) - **Garrigues** : Valflaunès, dans une parcelle en friche attenante au village (TS, 2024) ; Montferrier-sur-Lez, dans une friche du campus international de Baillarguet (DB & SDu, 2024) ● La Jacinthe de Rome, plante des prairies humides, n'est connue dans l'Hérault que de la zone littorale et de la basse plaine de l'Aude. Les localités de Valflaunès et Montferrier-sur-Lez, très à l'intérieur des terres, sont inédites. Les habitats concernés sont également atypiques. À Valflaunès, il s'agit d'une pelouse mésoxérophile à *Bromus erectus* et *Brachypodium phoenicoides* dont l'irrégularité du sol laisse à penser à une occupation des sols différente par le passé. Avec la proximité des habitations, peut-être s'agit-il d'une population échappée d'un jardin. Le constat est sensiblement identique pour la station de Montferrier-sur-Lez, située sur une petite colline occupée par une pelouse à brome érigé sur un sol caillouteux et rapidement séchant (voir photo).

Carex depauperata Curtis ex With. (CYPERACEAE) - **Avant-Monts occidentaux** : Pardailhan, au nord du col de Rodomouls (MT, 2017) – **Causse du Larzac** : Saint-Maurice-Navacelles, juste au-dessus du ruisseau de Rimossou (OA, 2020) ; Saint-Félix-de-l'Hérault, au sud du Mas Audran (LS, 2022) ; Gorniers, dans les gorges de la Vis, en rive droite à l'aval du Roucas et en rive gauche à l'aval du Mas (FA, SS, RG & GF, 2023) ; Lauroux, sur le rebord du Plateau de l'Escandorgue (GF, 2023) ; Les Plans, au-dessus du Perthus (SS, 2021), cette dernière observation actualisant des données de J. MOLINA de 1990 dans ce secteur ● Ces observations permettent d'actualiser deux mentions historiques sur les communes de Saint-Maurice-Navacelles (BRAUN-BLANQUET, 1961 ; LORET et BARRANDON, 1888) et de Pardailhan (CARLES, 1895). L'espèce est maintenant connue de manière récente de 10 stations, une demi-douzaine d'autres restant à actualiser (voir photo).

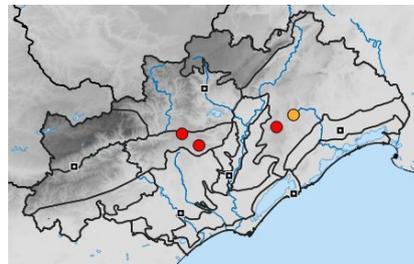
***Carex depressa* Link (CYPERACEAE) - Avant-Monts orientaux** : Vailhan, à Saume Longue, sur le flanc est de la crête dominant le barrage des Olivettes et la vallée de la Peyne (RL, 2012) ; Pézènes-les-Mines, dans le bois de Pouzes (FA, 2016) – **Garrigues** : Aumelas, près de la D14 entre le Château Bas et Combe Escure (OA 2008) ● Cette espèce acidophile est très rare dans l'Hérault, avec quatre localités seulement dont une est à actualiser sur Montarnaud (BRAUN-BLANQUET, 1964). Elle est à rechercher dans les bois chauds sur silice.



Bellevalia romana



Carex depauperata

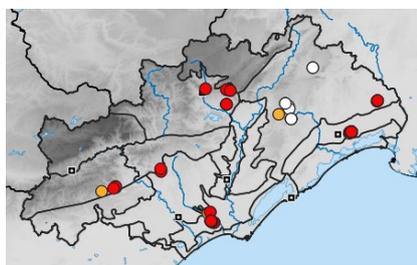


Carex depressa

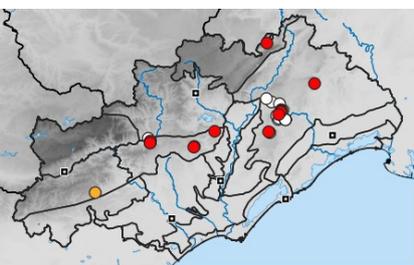
***Carex oedipostyla* Duval-Jouve (CYPERACEAE) - Collines du Biterrois** : Murviel-lès-Béziers, au niveau des Garrigues de Coujan, dans un maquis sur cailloutis siliceux (FA, 2023) – **Garrigues** : Entre-Vignes, La Bruyère, en sous-bois de pins, parmi *Cistus monspeliensis* (FA, 2023) ● Plante méditerranéenne très discrète et certainement sous-estimée. Avec ces nouvelles localités, elle est connue de manière récente d'une dizaine de stations seulement. Elle est à rechercher dans les bois clairs et les maquis de ciste, notamment à l'ouest de Montpellier où plusieurs mentions historiques sont à actualiser à Montarnaud, Argelliers et La Boissière (BARRANDON, 1871 ; LORET et BARRANDON, 1888 ; FLAHAULT, 1893 ; HUSNOT, 1906 ; BRAUN-BLANQUET, 1961). Les piémonts de la Montagne noire sont aussi à explorer dans le secteur de Saint-Chinian où abondent les cistaies, en particulier à Babeau-Bouldoux, près de Donnadiou (BRAUN-BLANQUET, 1961) (voir photo).

***Carex olbiensis* Jord. (CYPERACEAE) - Causse du Larzac** : Gorniès, dans les gorges de la Vis : à l'amont du village Escoutet, en rive droite le long du sentier longeant la rivière (FA, SS, RG & GF, 2023) ● Ce *Carex*, rare dans l'Hérault, est désormais connu de sept stations dans le département. La localité mise en évidence dans les gorges de la Vis constitue une nouveauté à l'échelle des Grands Causses (voir photo).

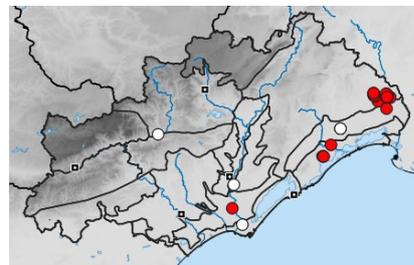
***Centaurea diluta* Aiton (ASTERACEAE) : Plaine occidentale** : Bessan, entre la ville et la Croix du Moulin (RL, 2021) ● Cette espèce naturalisée originaire d'Afrique du Nord présente ici sa troisième zone d'implantation dans le département. Elle s'observe dans les cultures (pois chiche, céréales) où elle peut présenter un caractère très envahissant après quelques années d'implantation. Elle est probablement en extension et est à surveiller.



Carex oedipostyla



Carex olbiensis

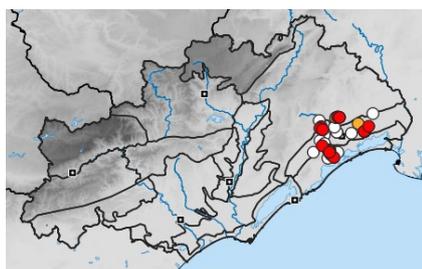


Centaurea diluta

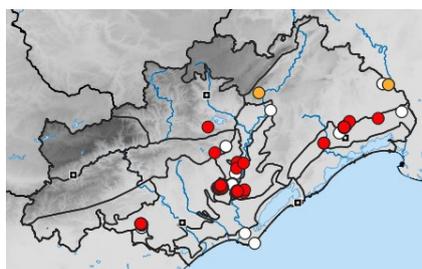
***Centaurea pullata* L. (ASTERACEAE) : Plaine orientale** : Juvignac, à Foncaude (JME, 2020) ● Cette belle centaurée est une espèce ouest-méditerranéenne (Maghreb et péninsule ibérique) naturalisée depuis longtemps en France (BENTHAM, 1826) et qui y est peu dynamique. Sa nouvelle station se trouve autour de Montpellier, comme les autres localités déjà connues du département qui représentent les 3/4 des effectifs de l'espèce en France (voir photo).

***Cerinth major* L. (BORAGINACEAE) : Colline du Biterrois** : Capestang, à Saint-Paul dans les friches au nord de la ville (DR & LR, 2023) – **Avant-Monts orientaux** : Cabrières, au bord de la D15 vers la Rouquette (PD, 2007) – **Vallée de l'Hérault** : Paulhan, à l'ermitage de Saint-Jean-de-Vareilhes (JG, 2016) ; Nizas, vers le Pont de Cazouls (MDo, 2017) ; Usclas-d'Hérault, vers le Camp des Loups (LM, 2020) – **Plaine orientale** : Mudaison, la Patouille (MAB, 2010) ; Laverune, près du parc du château (EP & MK, 2021) – **Garrigues** : Castelnau-le-Lez, bord de la D65 vers le Mas de Caylus (JM, 2008) ● Cette espèce est distribuée principalement dans les parties basses en plusieurs noyaux de populations. Le plus important, centré autour de Sommières dans le Gard, déborde sur l'Hérault avec des stations à actualiser sur Saussine (LORET et BARRANDON, 1888), Boisseron (BLANCHET, 1963 ; AUBOUY, 1903) et Lunel (LORET et BARRANDON, 1888). Le second, autour de Montpellier, a été précisé avec la nouvelle mention sur Mudaison et l'actualisation de la localité de P. Castel à Castelnau-le-Lez (LORET et BARRANDON, 1888). Le troisième se développe autour de Pézenas dans la vallée de l'Hérault. Il s'est renforcé côté nord avec les dernières découvertes des localités de Paulhan, Nizas et Usclas-d'Hérault, mais est sans doute plus important, car des mentions restent à actualiser sur Pézenas (LORET et BARRANDON, 1888 ; AUBOUY, 1903 ; TOUCHY, 1824, herbier LORET & BARRANDON *in* MPU) et Lézignan-la-Cèbe (LORET et BARRANDON, 1888). Le dernier noyau, à Capestang, est longtemps resté une mention historique de P. Castel (LORET et BARRANDON, 1888). Il vient d'être actualisé avec la découverte de la plante dans des friches autour de Saint-Paul, au nord de la ville (voir photo).

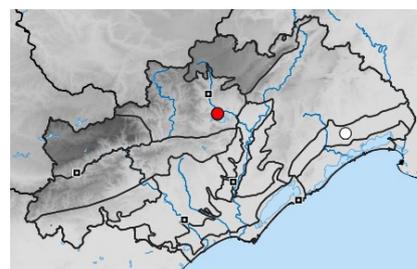
***Chamaemelum fuscatum* (Brot.) Vasc. (ASTERACEAE) - Monts d'Orb et Salagou** : au nord du lac du Salagou, autour du lieu-dit les Faysses, sur les communes de Le Puech et de Celles (FN, 2023) ● Cette espèce de l'ouest de la Méditerranée n'était connue jusque-là en France que de Provence (Maures) et de Corse où elle est considérée comme indigène. Dans l'Hérault, elle avait été citée au Port-Juvénal (Godron, 1853) où elle ne s'est pas maintenue. Sa découverte aux abords du Salagou sous forme de populations abondamment fleuries mais pour l'instant essentiellement cantonnées au niveau des zones piétinées et fréquentées, suggère une naturalisation en cours (voir photo).



Centaurea pullata



Cerinth major



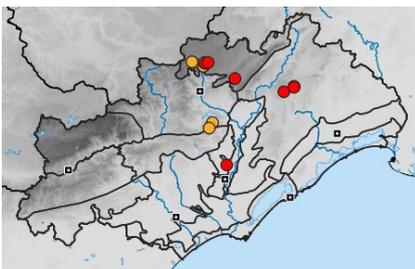
Chamaemelum fuscatum

***Crepis suffreniana* (DC.) J.Lloyd (ASTERACEAE) - Causse du Larzac** : La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries, au sud du village vers la Bergerie de l'Hôpital (GF & SS, 2023) ● Il s'agit d'un petit crépis discret associé aux pelouses sablonneuses. Plus fréquent en Provence, c'est un taxon rare dans l'Hérault, qui n'est confirmé que dans cinq communes depuis 2000. Cette observation récente confirme et étend sa zone de présence dans la partie méridionale du Causse du Larzac, précédemment attestée par des observations à Pégairolles-de-l'Escalette au Camp Rouch (CB, 1991-2006) et à Lauroux, entre le Mas de Graille et Fialays (CB, 1997). Ces deux dernières mentions mériteraient d'être réactualisées, tout comme celles historiques à Liausson et Mourèze

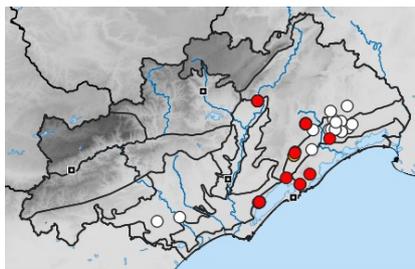
où les biotopes favorables ne manquent pas (BRAUN-BLANQUET, 1973). Le crépis de Suffren est par ailleurs connu à Viols-le-Fort, aux Matelettes (DM, 2006), et à Viols-en-Laval, vers Peyres Canes (JMW, 2008) (voir photo).

Cuscuta monogyna Vahl (CUSCUTACEAE) - **Plaine orientale** : Poussan, vers Roumègue (JRG, 2022) ● Cette nouvelle localité permet d'approcher la quinzaine de communes de présence dans le département. La moitié d'entre elles reste à actualiser, elles sont situées autour de Montpellier et de Béziers (voir photo).

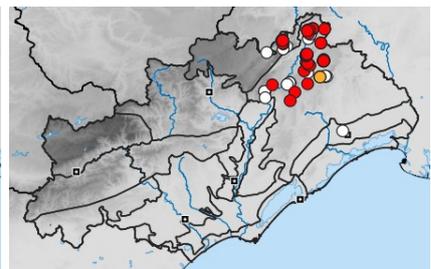
Cynoglossum pustulatum Boiss. (BORAGINACEAE) - **Garrigues** : Argelliers, aux Hauts de Boscorre (FB, 2018) ; Saint-Martin-de-Londres, dans le Bois de Bancal (DD, 2023) ● Ces deux observations permettent d'actualiser la présence de l'espèce dans les communes concernées. À Argelliers, les mentions historiques signalaient l'espèce à l'Ouradou ou Capouladoux, lieu-dit où l'espèce est toujours à rechercher (LORET et BARRANDON, 1888 ; BENTHAM, 1826 ; Anonyme, mai 1866, herbier général *in* MPU ; Louis HEDON, 02/06/1925, herbier général *in* MPU). À Saint-Martin-de-Londres, les citations étaient imprécises (SUTORY, 1989 ; LORET et BARRANDON, 1888). Ce secteur des garrigues du nord Montpelliérais, auquel se rattachent les deux communes précédemment citées, et son prolongement dans les garrigues du département voisin du Gard, abritent la principale population française de l'espèce (voir photo).



Crepis suffreniana



Cuscuta monogyna



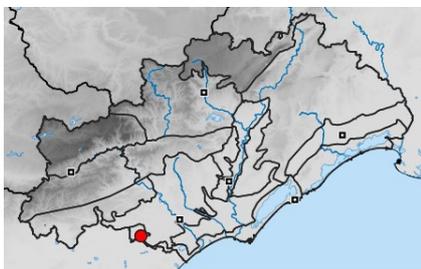
Cynoglossum pustulatum

Cyperus glomeratus L. (CYPERACEAE) - **Plaine occidentale** : Capestang, à l'étang de Capestang (JM, JAB & HM, 2023) ● Taxon nouveau pour le département. Il est originaire des zones tropicales et est naturalisé dans les systèmes alluviaux du Languedoc. La station découverte dans l'Hérault se trouve en continuité de celles connues non loin de là dans le département de l'Aude, vers le canal de l'Aiguille de Londres (voir photo).

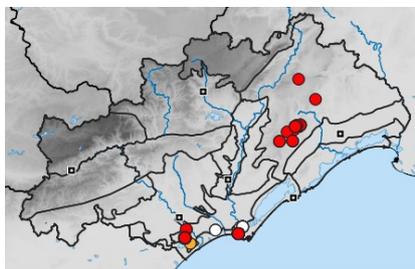
Damasonium polyspermum Coss. (ALISMATACEAE) - **Garrigues** : Saint-Gély-du-Fesc, près du mas du Roquet (MT, 2015) ; Cournonterral, au sud-est du mas de Crespine (OA, 2016) ; Aumelas, au niveau d'une mare près de la chapelle du Cardonnet (LS, 2018) ; Saint-Paul-et-Valmalle, mare aux Condamines (LS, 2018) ; Saint-Martin-de-Londres, à la mare de Caunas (GD, 2019) ● La population du Causse d'Aumelas, jusque-là limitée à la commune de Montarnaud, s'étend désormais sur trois nouvelles communes, Cournonterral, Aumelas et Saint-Paul-et-Valmalle. Ces nouvelles stations ont été découvertes dans le cadre du suivi de la végétation de mares par le Conservatoire botanique national méditerranéen. À cet ensemble, il faut ajouter un nouveau secteur au nord de Montpellier, sur la commune de Saint-Gély-du-Fesc et à Saint-Martin-de-Londres. Nul doute que des herborisations plus assidues des mares livreront de nouvelles stations de cette petite plante très discrète.

Eclipta prostrata (L.) L. (ASTERACEAE) - **Vallée de l'Hérault** : Canet, au lieu-dit la Prade sur les rives exondées d'une pièce d'eau proche du lit du fleuve Hérault (GF, 2024) – **Plaine orientale** : Montpellier, à l'angle de la place Caroline Aigle et de la rue François Coulet à proximité de la gare Saint-Roch, en adventice dans des plates-bandes récemment mises en place (GF, 2022)

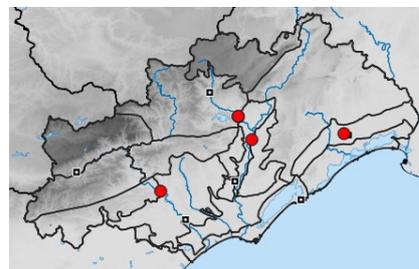
● L'observation de Canet complète au niveau du fleuve Hérault les observations réalisées dans un contexte similaire sur les bords de deux autres cours d'eau du département, l'Orb et la Lergue (ANDRIEU *et al.*, 2019). Ces nouvelles observations portent à quatre le nombre de localités de cette espèce introduite et en expansion, originaire des régions tropicales (voir photo).



Cyperus glomeratus



Damasonium polyspermum



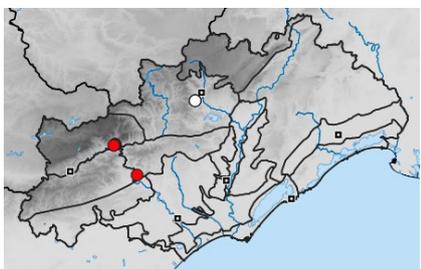
Eclipta prostrata

Eragrostis curvula (Schrad.) Nees (POACEAE) - **Somail et Espinouse** : vallée du Jaur à Mons, autour du hameau des Pradals (JG, 2015) ; **Avant-Monts occidentaux** : vallée de l'Orb à Roquebrun, sur les hautes terrasses en rive droite face au Maynard (FA, CC, RG & SS, 2023)

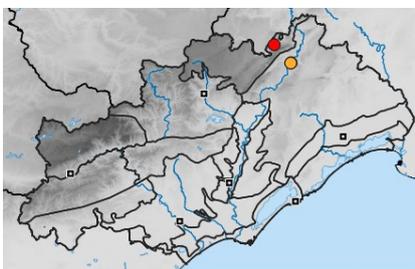
● Taxon actualisé pour le département. Cette graminée est naturalisée et originaire de la moitié sud de l'Afrique. Les stations découvertes sont situées dans la vallée de l'Orb et de son affluent, le Jaur, dans la partie Montagne noire. À noter que *E. curvula* est une espèce apomyctique réputée variable. Elle est morphologiquement proche de *E. chloromelas* Steudel et pour certains auteurs, ces deux espèces forment un groupe, et sont reliées entre elles par des intermédiaires. C'est la raison pour laquelle une donnée ancienne de *E. curvula* est indiquée près de Lodève, sur la commune d'Olmet-et-Villecun. Elle correspond à un échantillon d'herbier de 1878 collecté par AUBOUY (herbier général *in* MPU) et a été identifiée par R. PORTAL sous *E. chloromelas* (PORTAL, 2002).

Erysimum cheiranthoides L. (BRASSICACEAE) - **Causse du Larzac** : gorges de la Vis à Gorniès, dans des friches entre le Mas et le Roucas (FA, SS, RG & GF, 2023) ● Taxon actualisé pour le département. La seule mention de cette espèce la signalait jusque-là dans les gorges de l'Hérault, entre le Causse-de-la-Selle et Saint-Martin-de-Londres (CB, 1998). Cette nouvelle localité dans les gorges de la Vis confirme et actualise la présence de l'espèce dans le département.

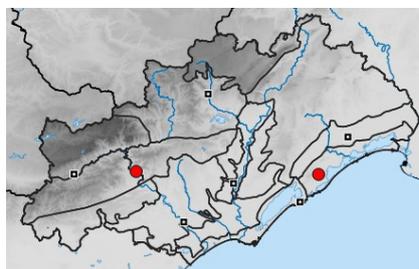
Erythrostemon gilliesii (Wall. ex Hook.) Klotzsch (FABACEAE) - **Littoral oriental** : Vic-la-Gardiole, bord de vigne à la Plaine Basse (FA, 2022) – **Avant-Monts occidentaux** : Roquebrun, entre la Serre de la Barque et la Borie de la Plaine (JRG, CC & DL, 2022) ● Taxon nouveau pour le département. Cet arbuste, originaire d'Amérique du sud, est utilisé comme plante ornementale. Il est en voie de naturalisation.



Eragrostis curvula



Erysimum cheiranthoides

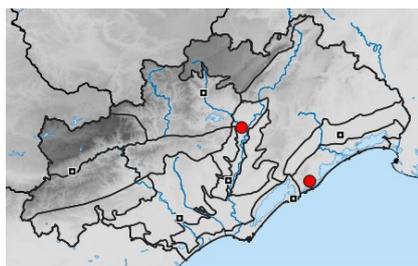


Erythrostemon gilliesii

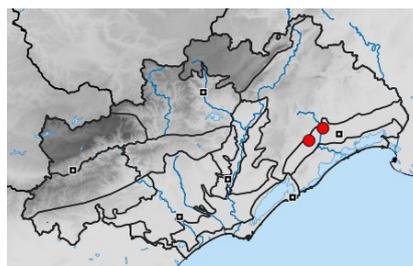
Euphorbia davidii Subils (EUPHORBIACEAE) - **Vallée de l'Hérault** : Brignac, au bord de la Lergue au droit du village (CC, 2022) ● Après la localité de Frontignan, non revue depuis quelques années, il s'agit de la seconde localité de cette espèce naturalisée pour le département (voir photo).

Euphorbia glyptosperma Engelm. (EUPHORBIACEAE) - **Plaine orientale** : Pignan, bord de route aux Horts (MAB, 2023) ● Il s'agit de la seconde localité départementale de cette espèce naturalisée et originaire d'Amérique du Nord (ANDRIEU *et al.*, 2022).

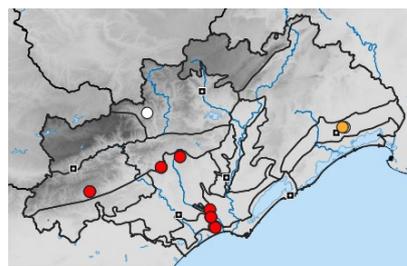
Exaculum pusillum (Lam.) Caruel (GENTIANACEAE) - **Collines du Biterrois** : Laurens, dans le Bois de Fousseau (RL, 2020) ; Murviel-lès-Béziers, dans les Garrigues de Coujan (RL, 2020) ● À la limite des Avant-Monts de la Montagne noire, ces deux nouvelles localités sont peu éloignées l'une de l'autre (sept km. environ) et se trouvent dans un secteur nouveau du département. L'espèce est désormais connue de 8 communes et reste rare. Très discrète, elle est à rechercher dans les lieux temporairement humides sur des substrats siliceux.



Euphorbia davidii



Euphorbia glyptosperma

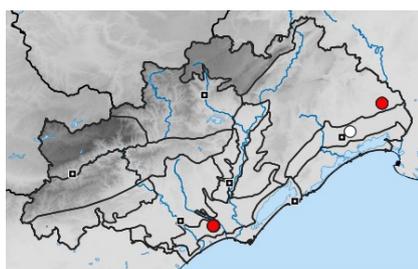


Exaculum pusillum

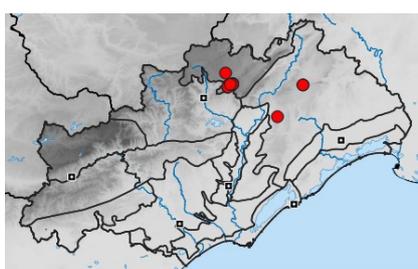
Fumana juniperina (Lag. ex Dunal) Pau (CISTACEAE) - **Plaine occidentale** : Portiragnes, dans les Garrigues de Preignes (RL, 2018) – **Garrigues** : Entre-Vignes, La Bruyère (JM, 2023) ● Taxon actualisé pour le département. Cette espèce silicicole est distribuée dans l'ouest de la Méditerranée en populations dispersées. En France, elle n'est présente qu'en Provence dans le massif des Maures, l'Estérel et la Côte d'Azur, ainsi qu'en Corse. À l'ouest du Rhône, une seule mention historique l'indiquait en Languedoc dans l'Hérault, sur la commune de Montpellier à Grammont (Alyre RAFFENEAU DELILE, février 1827, herbier de la Faculté de Médecine *in* MPU). L'espèce vient d'être redécouverte, tout d'abord à Portiragnes, entre Béziers et Agde, au niveau des Garrigues de Preignes sur des cailloutis siliceux quaternaires, puis dans les collines à l'est de Montpellier, sur la commune d'Entre-Vignes, en lisière d'une pinède sur des colluvions siliceuses. Ce sont les seules localités connues en France à l'ouest du Rhône (voir photo).

Genista x martinii Verg. & Soulié (FABACEAE) - **Garrigues** : La Boissière, au Travers des Romarins (JRG, PD & RG, 2023) ; Saint-Martin-de-Londres, à Pourcaresse (JM, 2023) ● Ce taxon est un hybride entre *G. pulchella* Vis. et *G. scorpius* (L.) DC. Connu jusque-là de deux stations du Causse de Larzac, il est désormais présent dans la zone des Garrigues dans les deux localités récemment découvertes. Il y croît en compagnie de ses espèces parentes.

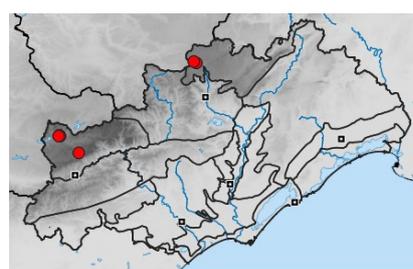
Hesperis matronalis L. (BRASSICACEAE) - **Causse du Larzac** : Les Rives, à l'entrée nord du village (JM, 2014) et au hameau de Madières (FA & LS, 2023) ● Cette espèce possède une répartition atlantique. Elle est connue dans le département de l'Hérault à l'état spontané sur le plateau du Somail dans deux localités. Les deux nouvelles stations signalées sur le Causse du Larzac sont situées à proximité d'habitations. Vu leur contexte et les milieux rudéraux, elles correspondent probablement à des pieds échappés de jardin et l'espèce y est à considérer certainement comme naturalisée.



Fumana juniperina



Genista x martinii

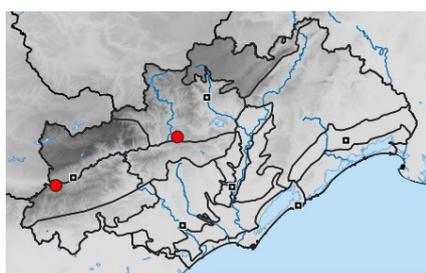


Hesperis matronalis

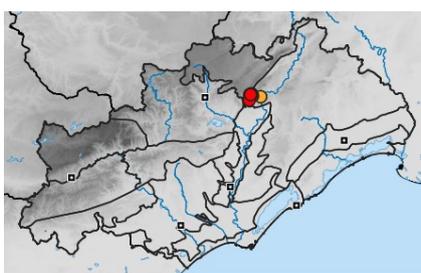
***Hibiscus syriacus* L. (MALVACEAE) - Avant-Monts occidentaux** : Courniou, à Usclats-le-Haut (JAB & JM, 2024) – **Monts d'Orb et Salagou** : Bédarieux, au Sabelas (FA, JS & FC, 2024)
 ● Taxon nouveau pour le département. Espèce originaire d'Asie, utilisée comme plante ornementale et considérée comme subspontanée.

***Iberis ciliata* All. (BRASSICACEAE) - Garrigues** : Montpeyrroux, vallée du Joncas à l'aval de la grotte des Fées (GF, 2024) ; Saint-Guilhem-le-Désert, au Joncas et dans le Ravin de la Côte (GF, 2024 ; FA, 2024) ● Cette plante du nord-ouest de la Méditerranée est partagée entre la France et l'Espagne. En France, elle est assez fréquente en Provence, mais très rare à l'ouest du Rhône, avec une seule population isolée dans l'Hérault limitée au massif de Saint-Guilhem-le-Désert. Les mentions historiques héraultaises signalaient l'espèce seulement sur la commune de Saint-Guilhem-le-Désert (GODRON, 1854 ; LORET et BARRANDON, 1888 ; FLAHAULT, 1893 ; BRAUN-BLANQUET, 1964). Entre 2002 et 2007, l'espèce est retrouvée par Jean-Claude BOUZAT, puis par Pierre GROS, dans le Ravin de la Côte et au Joncas, entre les communes de Saint-Guilhem-le-Désert et de Montpeyrroux. En 2023, des recherches sont entreprises au cours du mois de mai dans ce secteur par les botanistes de la SHHNH, mais aucun *Iberis ciliata* n'est contacté. L'espèce est finalement retrouvée l'année suivante, avec des prospections un peu plus tardives en juin (voir photo).

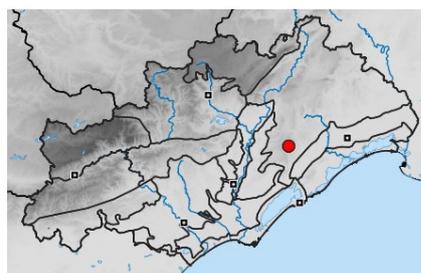
***Iris juncea* Poir. (IRIDACEAE) - Garrigues** : Aumelas, à l'ouest du Puech Cabre (JRG & PD, 2022)
 ● Taxon nouveau pour le département. Il est originaire de l'ouest de la Méditerranée et est considéré comme naturalisé.



Hibiscus syriacus



Iberis ciliata

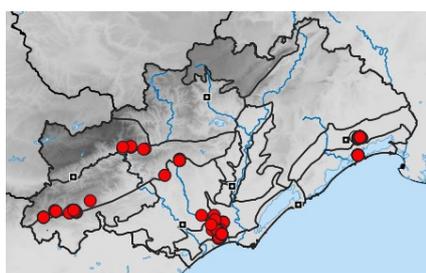


Iris juncea

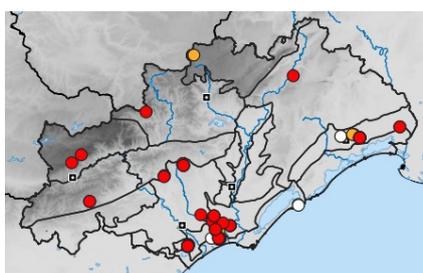
***Isoetes durieui* Bory (ISOETACEAE) - Avant-Monts occidentaux** : La Livinière, au Fagas (MK et PGU, 2018) ; Pardailhan, crête entre Galimont et la Coucourousco (FA, PD, JMC, HF & JM, 2016) ; Minerve, au-dessus de Vieulac (MK et PGU, 2018) – **Collines du Biterrois** : Murviel-lès-Béziers, dans les Garrigues de Coujan (RJ, 2020) ● Ces différentes observations effectuées dans l'ouest du département viennent renforcer la présence de l'espèce sur les premiers reliefs de la Montagne noire. Découverte dans ce secteur en 2010 par P. DELAUMONE (ANDRIEU *et al.*, 2015), l'espèce semble posséder une population finalement assez étendue dans les Avant-Monts et leurs marges au niveau des Collines du Biterrois. Les prospections des têtes de bassins doivent se poursuivre pour préciser l'extension de cette population.

***Juncus pygmaeus* Rich. ex Thuill. (JUNCACEAE) - Plaine occidentale** : Bessan, vers Les Estagnols (SG, 2013) ; Sauvian, à Brame-Reilles (MK, 2018) – **Plaine orientale** : Saint-Nazaire-de-Pézan, mare du Christoulet (JM & HM, 2015) – **Collines du Biterrois** : Murviel-lès-Béziers, dans les Garrigues de Coujan (RL, 2020) ; Laurens, au Bois de Fousseau (RL, 2020) et vers l'Ort d'Amorel (RL, 2021) – **Somail et Espinouse** : Fraisse-sur-Agout, berges du lac de Vézoles (GF, 2009) – **Monts d'Orb et Salagou** : Graissessac, au col des Cabanes (JRG, PD & RG, 2023)
 ● Ce petit jonc annuel possède des populations dispersées dans tout le département, avec un noyau un peu plus important dans la plaine autour de Bessan, au sud-ouest du département. Il reste peu fréquent, avec seulement 18 communes de présence (voir photo).

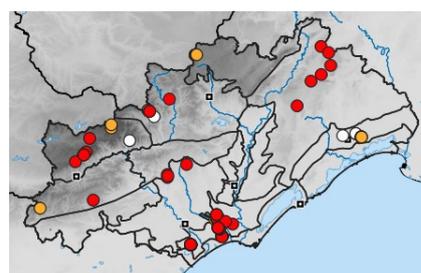
Juncus tenageia Ehrh. ex L.f. (JUNCACEAE) - **Plaine occidentale** : Bessan, aux Estagnols (SG, 2013) – **Collines du Biterrois** : Laurens, dans le Bois de Fousseau (RL, 2020) ; Murviel-lès-Béziers, dans les Garrigues de Coujan (RJ, 2020) – **Avant-Monts occidentaux** : Pardailhan, crête entre Galimont et la Coucourousco (FA, PD, JMC, HF & JM, 2016) – **Somail et Espinouse** : Prémian, sur les berges est du lac du Saut de Vézoles (CC, 2019) – **Garrigues** : Argelliers, au nord-ouest du village, dans une mare au Truc de Siau (TS, 2010) ; Mas-de-Londres, au Patut (FA, 2015) et dans le vallon du ruisseau de Liguière (EP, 2022) ; Rouet, le long du Ravin de Puits Bâtit (JG & FB, 2014) ● Cette espèce présente une distribution analogue à celle de *J. pygmaeus* dont il partage l'habitat, avec une population tout aussi dispersée dans tout le département et un noyau un peu plus important dans la plaine autour de Bessan. Elle est également peu fréquente avec 22 communes de présence.



Isoetes duriei



Juncus pygmaeus



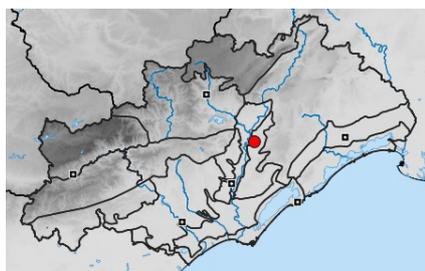
Juncus tenageia

Lavandula dentata L. (LAMIACEAE) - **Collines de l'Hérault** : Le Pouget, au Mas de la Plante (FA & PD, 2020) ● Taxon nouveau pour le département. Cette lavande du sud de la Méditerranée est naturalisée en France. Utilisée comme plante ornementale, elle peut s'échapper et se retrouver à proximité d'habitations, ce qui est le cas pour la station du Pouget.

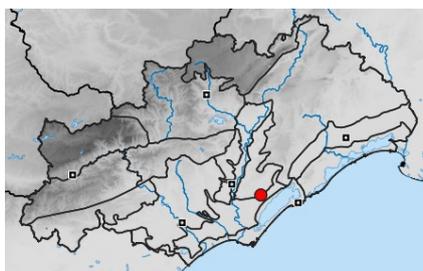
Leontice leontopetalum L. (BERBERIDACEAE) - **Plaine occidentale** : Mèze, entre les Tourelles et Saint-Esprit, sur un talus au milieu du vignoble en compagnie d'une flore rudérale (JYK, 2024) ● Taxon nouveau pour le département. Plante originaire de l'est de la Méditerranée, considérée comme accidentelle pour le moment (voir photo).

Leucojum aestivum L. (AMARYLLIDACEAE) - **Collines du Biterrois** : le long du canal du Midi dans les nombreuses localités suivantes : Colombiers, vers Mailhac (JFB, 2004 ; MAB, 2020) ; Nissan-lez-Ensérune, à l'ouest du tunnel du Malpas (DF, 2015) ; Poilhes, à l'est du cimetière (LBr, 2016), entre le Thou et Régimont le Haut (LBr, 2016), à l'est du pont de Régimont le Haut (MAB, 2020) et à l'entrée ouest du village (MAB, 2020) ; Béziers, à Combecal (MAB, 2020) ; Capestang, entre le mas de Baboulet et le Pont de Trésille (MAB, 2020), au Fer à Mulet (MAB, 2020) et au Borio Blanco (MAB, 2020) ; Cruzy, vers les Bories (MAB, 2020) ; Quarante, au droit de la Ferme des Pradels (JAB, 2023) – **Littoral oriental** : Fabrègues, vallée de la Mosson au niveau du moulin du Martinet (TS, 2008) et bord du Coulazou vers la Bergerie du Bosquet (YS, 2020) – **Plaine orientale** : Montpellier, vallée de la Mosson en amont de la D5 (JFL, 2012) ; Laverune, vallée de la Mosson au Gua (CC, 2023) ; Saussan, berges du ruisseau de Brue, près de la confluence avec la Mosson (HL, 2022) – **Garrigues** : Grabels, vallée de la Mosson à l'aval du pont de la D102 (KF, MG & NM, 2020) ● La Nivéole d'été possède de belles populations dans la zone littorale autour de l'étang de l'Or dont l'importance a été précisée par de nombreuses observations botaniques non indiquées ici. En dehors de cette zone, l'espèce a été confirmée dans plusieurs localités de la vallée de la Mosson, avec l'actualisation de plusieurs anciennes mentions à Fabrègues (LORET et BARRANDON, 1888), à Laverune au moulin Tourtorel par Georges LACASSIN en 1883 (herbier Lacassin in MPU) et à Montpellier à Pré d'Arène (LORET et BARRANDON, 1888). Suite aux récentes observations, le canal du Midi s'avère un milieu propice à la dispersion de la plante le long de ses berges. L'espèce a ainsi été actualisée dans deux communes : Béziers, avec des

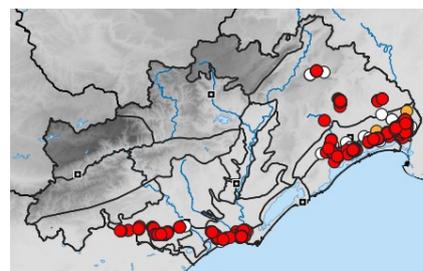
mentions historiques le long du canal du Midi de Simon ALBAILLE et de J.-B. RENAUD, respectivement en 1903 et 1911 (herbier Albaille *in* MPU), et de Paul CHALON (1877) ; Colombiers, avec une mention de Simon ALBAILLE en 1915 au bord du canal du Midi entre Colombiers et le Malpas (herbier Albaille *in* MPU). *Leucojum aestivum* a surtout été mis en évidence dans plusieurs localités inédites : Nissan-lez-Ensérune, Poilhes, Capestang, Cruzy et Quarante. Il est probable que les futures recherches de la plante le long du canal du Midi dans les zones blanches livreront de nouvelles citations.



Lavandula dentata



Leontice leontopetalum



Leucojum aestivum

***Limonium legrandii* (Gaut. & Timb.-Lagr.) Erben (PLUMBAGINACEAE) - Littoral occidental :**

Frontignan, près salés à l'ouest du Bois des Aresquiers (JM, HM & JCB, 2002 ; HF, 2012 ; PGu, 2018 ; FA & PR, 2020 ; LS, 2021) ; Agde, dans une sansouire au Petit Bagnas (FA & GP, 2017)

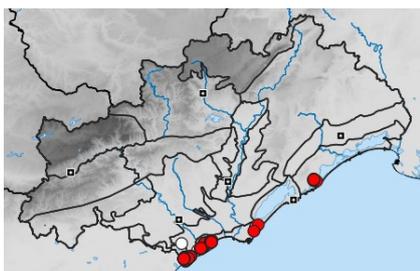
● Ce *Limonium* est considéré en l'état comme endémique du littoral languedocien. Il est fréquent dans l'Aude et déborde dans l'Hérault où il atteint la limite nord de son aire de répartition. Si les populations héraultaises situées à Vendres, Valras, Sérignan et Portiragnes sont en continuité des populations audoises, celles d'Agde-Marseillan et de Frontignan sont isolées et constituent les dernières stations connues vers le nord-est. Des travaux actuellement en cours sur le groupe *Limonium confusum*, incluant *L. legrandii*, *L. cuspidatum* et *L. ramosissimum*, montrent que la population de Frontignan fait partie du groupe génétique associé aux falaises. Ce groupe se caractérise par une écologie limitée aux falaises littorales et substrat rocheux ; il comprend cinq populations à ce jour : cap Leucate, cap d'Agde, Frontignan, Istres et Marseille. Il peut paraître étonnant que la population de Frontignan soit associée à ce groupe dans la mesure où elle semble *a priori* constituer une station de vases salées. Mais cette station se distingue de celles des vases salées par son substratum, un plateau calcaire du Pliocène qui s'étend sur les Aresquiers jusqu'à Vic-la-Gardiole.

***Lotus conimbricensis* Brot. (FABACEAE) - Collines de l'Hérault :** Clermont-l'Hérault, mare temporaire sur le sommet du Mont Redon (JM, JAB, KB, JPa & HM, 2024) – **Plaine occidentale :**

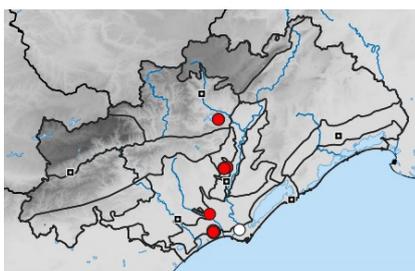
Portiragnes, sur le plateau basaltique de Roque Haute (JRG, 2018 ; JM & FA, 2018) ● Cette espèce méditerranéenne très rare en France continentale est maintenant connue de 7 communes de l'Hérault représentant 5 stations au total. Une seule reste à actualiser sur la commune d'Agde. Elle a été mentionnée par Dominique DUPUY sur les lieux sablonneux d'Agde en 1869 (herbier DUPUY *in* MPU) (voir photo).

***Lupinus micranthus* Guss. (FABACEAE) - Collines du Biterrois :** Murviel-lès-Béziers, dans les

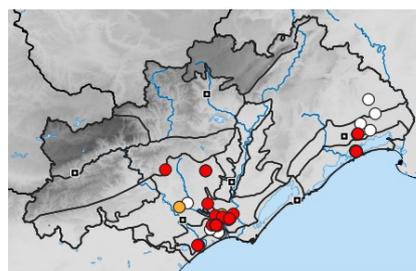
Garrigues de Coujan (RJ, 2020) ● Ce lupin reste rare avec 13 communes de présence dont 5 sont à actualiser. Il est principalement cantonné aux parties basses du département sur des sols siliceux. La nouvelle localité mise en évidence à Murviel-lès-Béziers est inédite. Avec la station proche de Margon (ANDRIEU *et al.*, 2022), elle se trouve à l'écart de la population des environs de Bessan et est la plus éloignée du littoral. Cette découverte incite à accentuer les recherches d'habitats favorables dans ce secteur.



Limonium legrandii



Lotus conimbricensis

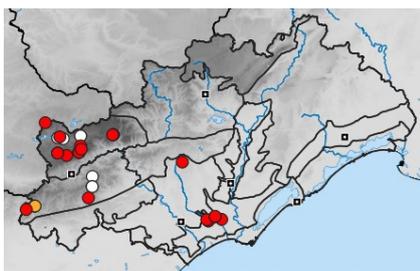


Lupinus micranthus

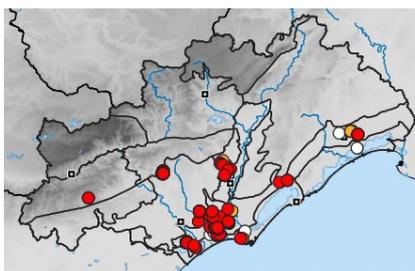
***Lythrum portula* (L.) D.A. Webb (LYTHRACEAE) - Collines du Biterrois** : Béziers, dans les bois de Bourbaki (JUG, 2011) ; Montblanc, dans un trou creusé près d'un chemin traversant le Grand Bois au sud de l'aire d'autoroute de Béziers-Montblanc (JUG, 2011) et au niveau d'une mare temporaire en tête du ruisseau du Roy à la Valasse (FA, 2015) ; Laurens, dans le Bois de Fousseau (RL, 2020) – **Avant-Monts occidentaux** : Pardailhan, sur la crête entre Galimont et la Coucourousco (JRG, 2020) ● Ce *Lythrum* est commun dans une grande partie de la France, à l'exception des Alpes et la Méditerranée où il est rare. Les stations récemment mises en évidence dans le département, les plus basses en altitudes, étendent son aire au sein de la plaine méditerranéenne.

***Lythrum thymifolia* L. (LYTHRACEAE) : Collines du Biterrois** : dans les Garrigues de Coujan à Autignac et à Murviel-lès-Béziers (RJ, 2020) – **Collines de l'Hérault** : Nizas, sur le plateau de Caux-Nizas au niveau du Plateau de l'Arnet (CC, 2017) et sur le Causse Haut (CC, FA & PD, 2017) – **Garrigues** : Loupian, au niveau du vallon entre les Campets et le Bosc, au nord de l'autoroute (DIv, 2010) ; Poussan, dans la mare de Cabrau (PG & BA, 2020) ● La Plaine occidentale et ses abords compris entre Béziers, Bessan, Agde et Vendres, concentrent historiquement les plus importantes populations du département. Au nord de ce secteur, sur les Collines de l'Hérault, la présence de l'espèce, déjà connue sur le plateau basaltique de Caux-Nizas dans sa partie située sur les communes de Fontès et de Caux, est renforcée par les nouvelles localités mises à jour sur la commune de Nizas. Vers l'est, des localités inédites ont été mises à jour en marge sud des Garrigues, sur les communes de Loupian et de Poussan, au niveau de mares temporaires sur calcaire. Enfin plus à l'intérieur des terres, aux confins des Collines du Biterrois et des Avant-Monts, la présence de l'espèce signalée à Pardailhan il y a quelques années (ANDRIEU *et al.*, 2015) est étayée par la nouvelle station qui s'étend sur les communes d'Autignac et de Murviel-lès-Béziers. Malgré ces nouvelles contributions, l'espèce reste rare avec 21 communes de présence, dont seulement 3 sont encore à actualiser.

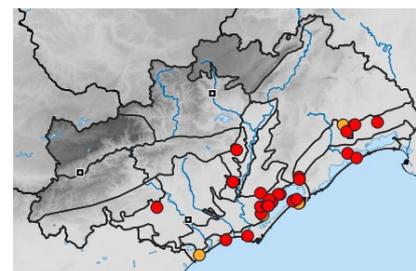
***Malva multiflora* (Cav.) Soldano, Banfi & Galasso (= *Lavatera cretica* L.) (MALVACEAE) : Collines du Biterrois** : Cazouls-lès-Béziers, au Puech de Favier (JAB & JM, 2024) – **Collines de l'Hérault** : Fontès, vers l'Étang (PB, JCu & JLH, 2017) ; Pézenas, à l'Étang (PB & JLH, 2017) – **Littoral occidental** : Vias, vers l'ancien Grau du Libron (JAB & JM, 2023) ● Cette espèce à distribution méditerranéenne est présente dans les parties basses du département, depuis le littoral jusqu'aux zones de collines, mais évite la zone des garrigues. Elle est peu commune et n'est connue actuellement que de 17 communes.



Lythrum portula



Lythrum thymifolia

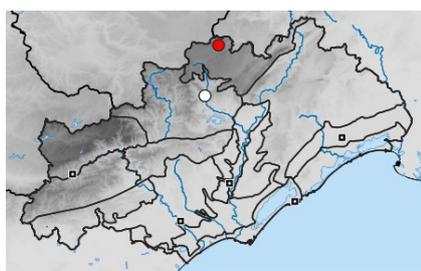


Malva multiflora

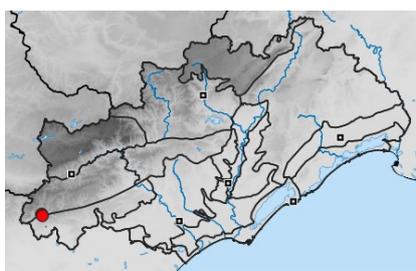
Melampyrum cristatum L. (OROBANCHACEAE) - **Garrigues** : Sorbs, en bas de la Buissonnade (OA, 2021) ● Taxon actualisé pour le département. Anciennement signalée par Antonin Aubouy dans les bois voisins de Lodève (LORET, 1869 ; LORET et BARRANDON, 1888), l'espèce vient d'être retrouvée sur le Larzac, à la limite nord-est du département.

Neotinea lactea (Poir.) R.M. Bateman, Pridgeon & M.W. Chase (ORCHIDACEAE) - **Avant-Monts occidentaux** : La Livinière, aux Meulières (MN, 2017) ● Taxon actualisé pour le département. L'observation de la Livinière actualise des mentions de la fin des années 1990 de Jean-Paul HERVY, Pierre JACQUET et Gérard DELVARE réalisées au même endroit. Cette localité située sur les contreforts de la Montagne noire est la seule du département. Elle se situe dans le prolongement des populations audoises situées au nord-est de Carcassonne (voir photo).

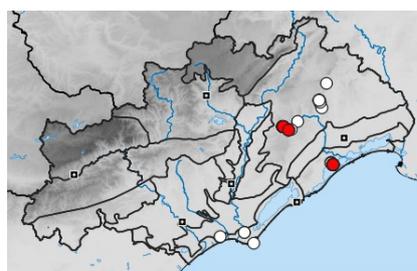
Oenanthe globulosa L. (APIACEAE) - **Garrigues** : Saint-Paul-et-Valmalle, le long du Coulazou au Champ de la Croix (EP, 2021) ● Il s'agit là de la troisième localité récente de l'espèce sur les 8 citées dans le département. Cette observation actualise des mentions anciennes de Félix SILHOL de 1890 qui indiquait « Saint-Paul-et-Valmalle à gauche du village » (herbier général *in* MPU) et de Louis MANDON de 1895, « dans une garrigue au sud du village » (herbier Coste *in* MPU). Elle est distante de deux km. de celle de la Boissière (ANDRIEU *et al.*, 2022) et appartient au même bassin versant du Coulazou.



Melampyrum cristatum



Neotinea lactea

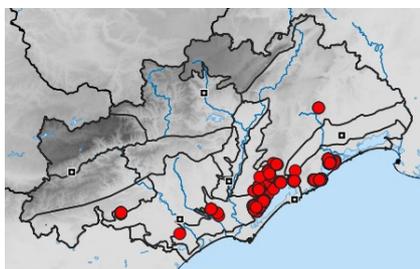


Oenanthe globulosa

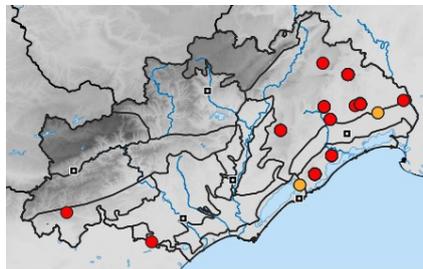
Ononis mitissima L. (FABACEAE) - **Littoral occidental** : Balaruc-le-Vieux, à La Bentorte (FB, 2016 ; RB, 2018) – **Plaine occidentale** : Loupian, à l'est de l'ancien site d'extraction de Bauxite aux Mégés (PS, 2020) – **Plaine orientale** : Gigean, à l'Embosque (PA, 2024) – **Collines de l'Hérault** : Poussan, au Mas Rouge, près de l'ancienne voie romaine (JRG, 2020) – **Garrigues** : Saint-Gély-du-Fesc, au Grand Plantier (JM, 2016) ● La principale population de l'espèce dans le département se trouve au nord de l'étang de Thau, entre Marseillan et Poussan. Elle irradie vers l'est par la frange littorale aux environs de Frontignan et de Villeneuve-lès-Maguelone. C'est dans cette zone que se situent les nouvelles localités mentionnées à l'exception toutefois de la station de Saint-Gély-du-Fesc. Celle-ci est isolée au nord de Montpellier dans les Garrigues. Mais avec l'extension de l'urbanisation de la ville, elle a probablement disparu. L'*Ononis mitissima* rassemble aujourd'hui 15 communes, toutes d'observation postérieure à 2000.

Ophrys speculum Link. (ORCHIDACEAE) - **Garrigues** : Saint-Gély-du-Fesc, en bord de route du Puech de Fourques (LF, 2002) ; Teyran, vers Fontanarède (MN, 2007) ; Aumelas, à l'ouest de Château Bas (LP, 2017 ; OP, 2017 ; AF, 2017) ; Castries, vers les Marels (MN, 2006) ; Fontanès, à Puech Arnaud (MN, 2016) ; Grabels, à la Tuilerie de Massane (JPH, 2002 ; HR, 2002) ; Lunel, au Mas de Coulon (YV, 2022) ; Rouet, au pied du Puech Aurou (NJ, 2023 ; JGi, 2023) – **Piémont de la Montagne noire** : Minerve, vers la Gasque (SV, 2020) – **Collines du Biterrois** : Nissan-lez-Enserune, à l'Esquino de Camel (JB, 2009) – **Littoral oriental** : Villeneuve-lès-Maguelone, près du château d'Exindre (MN, 2018 ; ABu, 2018 ; ND, 2018) ● Cette orchidée s'exprime de manière sporadique. Elle est présente dans les parties basses du département, en populations toujours éparées, représentant au total 14 communes. La station de Saint-Gély-du-Fesc a probablement disparu avec la construction d'un lotissement (voir photo).

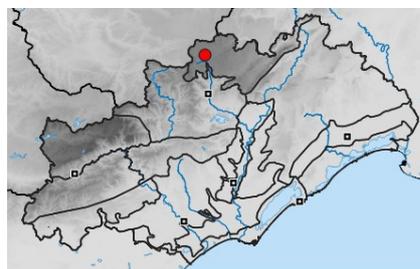
Orchis x meilshimeri Rouy (ORCHIDACEAE) - **Causse du Larzac** : Saint-Félix-de-l'Héras, le long du sentier au sud du Pas des Gavaches (FA & LS, 2023) ● Taxon nouveau pour le département. Hybride entre *O. anthropophora* (L.) All. et *O. purpurea* Huds (voir photo).



Ononis mitissima



Ophrys speculum

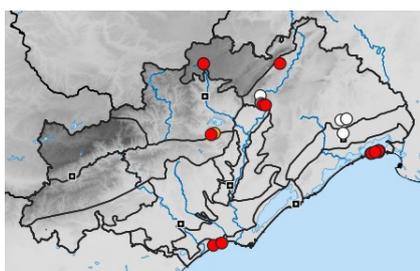


Orchis x meilshimeri

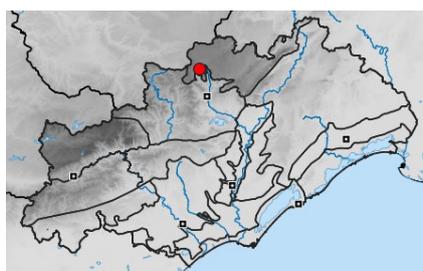
Orobanche artemisii-campestris Vaucher ex Gaudin (OROBANCHACEAE) - **Monts d'Orb et Salagou** : Mourèze, au Prat de l'Amourié (GF & HT, 2023), observation qui actualise une mention de la fin du XXe sur cette commune (PMe, 1994) – **Littoral oriental** : La Grande-Motte, vers le mas du Grand Travers (MK, 2010) ; Mauguio, au Grand Travers (MK, 2021) ; Vias, à la Grand Cosse (FA, PD & PG, 2017) – **Vallée de l'Hérault** : Aniane, en arrière-plage du Pont du Diable (GF, 2023) et au bord d'un chemin vers le Lac (GF, 2023) – **Garrigues** : Saint-Jean-de-Buèges, dans la vallée de la Buèges à l'aval du village (MK, LCI & EP) – **Causse du Larzac** : Saint-Félix-de-l'Héras, au Pas de l'Escalette (FA, JMC, MA, CC & JRG, 2017) ● Cette espèce parasite sur *Artemisia campestris* est rare et probablement sous-observée. Son observation à Mourèze actualise une mention de P. MEERTS de 1994 au niveau du village (herbier privé Molina). Elle est connue de 13 communes dont cinq restent à actualiser à Clapiers et Jacou (LORET et BARRANDON, 1888), Montpellier à la Pompignane (FLAHAULT 1893), Saint-Guilhem-le-Désert en bord de route vers Clamouse (FLAHAULT, 1893 ; herbier AUBOUY *in* MPU) et Saint-Jean-de-Fos vers Clamouse (MARGER, 1911) (voir photo).

Orobanche reticulata Wallr. (OROBANCHACEAE) - **Causse du Larzac** : Lauroux, dans les pelouses aux Grésals (FA, FC & PAr, 2024) ● Taxon nouveau pour le département. Espèce parasite des chardons du genre *Echinops*, *Cirsium* et *Carduus* principalement (voir photo).

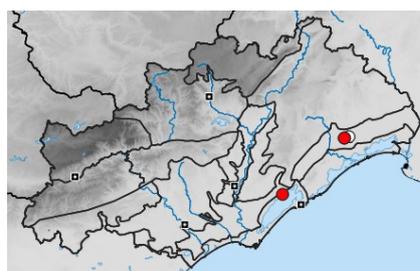
Oxybasis glauca (L.) S. Fuentes, Uotila & Borsch (AMARANTHACEAE) - **Littoral occidental** : Loupian, à Saint-Félix (JM, 2004) – **Plaine orientale** : Montpellier, à l'angle de la Place Caroline Aigle et de la rue François Coulet à proximité de la gare Saint-Roch (GF, 2022) ● Taxon actualisé pour le département. Ces deux nouvelles mentions confirment la présence de l'espèce, qui n'avait fait l'objet jusque-là, que d'une seule mention à Montpellier, au port Juvénal, par A. TOUCHY en 1859 (THELLUNG, 1912). Ces découvertes, réalisées respectivement dans les allées d'une pépinière et dans un massif fleuri, renforcent l'hypothèse d'un statut d'adventice occasionnelle de la plante dans le département



Orobanche artemisii-campestris



Orobanche reticulata

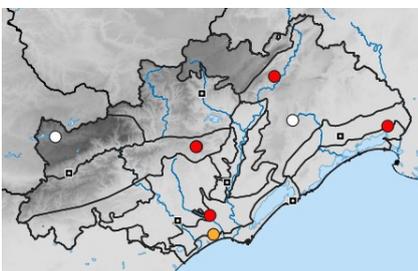


Oxybasis glauca

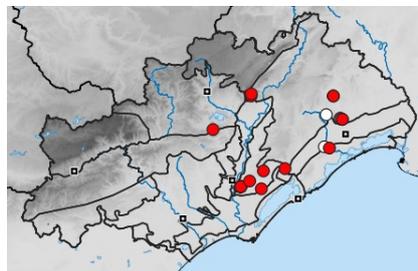
Oxybasis urbica (L.) S. Fuentes, Uotila & Borsch (AMARANTHACEAE) - **Garrigues** : Causse-de-la-Selle, abords de la mare du Puits du Mas (FA, 2011) – **Collines du Biterrois** : Montblanc, dans le Grand Bois, au niveau de l'aire de service d'autoroute de Montblanc (FA, HM & OA, 2007) – **Avant-Monts orientaux** : Montesquieu, sur les berges exondées du lac de barrage des Olivettes, près de la limite communale de Vailhan (JG, 2014) – **Littoral oriental** : Lansargues, dans une phragmitaie pâturée par des chevaux à Tartuguière (LS, 2020) ● Taxon actualisé pour le département. Ce chénopode est disséminé et rare dans le département, avec des citations dans seulement sept communes. Trois d'entre elles sont à actualiser à la Salvetat-sur-Agout, à Montarnaud (BRAUN-BLANQUET et THELLUNG, 1918), et à Portiragnes, au niveau de Roque Haute (BRAUN-BLANQUET, 1964).

Phelipanche rosmarina (Beck) Banfi, Galasso & Soldano (OROBANCHACEAE) - **Monts d'Orb et Salagou** : Mourèze, au Prat de l'Amourié (GF & HT, 2023) – **Garrigues** : Poussan, au Pioch de madame (JRG, 2021) ; Montpeyroux, dans la vallée du Joncas à l'aval de la grotte des Fées (GF, 2024) ● Avec cette nouvelle localité, l'espèce est maintenant connue de 11 communes, toutes situées dans la zone des Garrigues et ses abords. Une mention historique de 1901 est à rechercher à Grabels, aux environs de Valmaillargues (herbier Jean de VICHET *in* MPU) (voir photo).

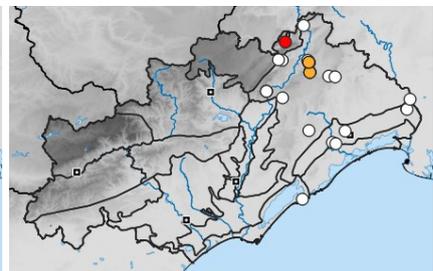
Picris pauciflora Willd. (ASTERACEAE) - **Causse du Larzac** : Gorniès, le long du sentier qui monte vers les Euzes au-dessus du Ravin des Euzes (JM, 2021) ● Taxon actualisé pour le département. Cette espèce est assez fréquente dans les garrigues de Provence. À l'ouest du Rhône, elle est encore régulière dans les massifs calcaires du sud de l'Ardèche, mais devient très rare dans les garrigues du Gard et de l'Hérault avec une majorité de citations anciennes. Dans ces deux départements d'Occitanie, les observations récentes sont rares, celle réalisée à Gorniès permet d'actualiser la présence du *Picris pauciflora* dans l'Hérault.



Oxybasis urbica



Phelipanche rosmarina



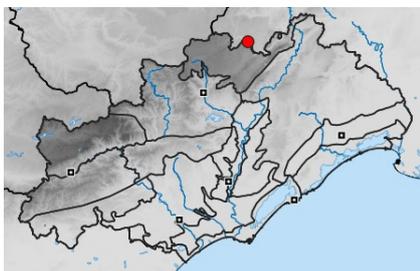
Picris pauciflora

Polypodium x shivasiae Rothm. (POLYPODIACEAE) - **Causse du Larzac** : Saint-Maurice-Navacelles, à la Baume Auriol (LS, 2023) ● Taxon nouveau pour le département. Ce polypode est un hybride entre *P. cambricum* L. et *P. interjectum* Shivas. Sa fréquence et sa distribution sont méconnues et sous-estimées par confusion avec ses parents.

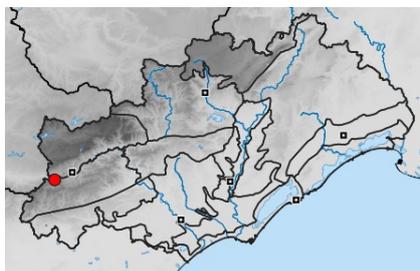
Rumex obtusifolius* subsp. *transiens (Simonk.) Rech. f. (POLYGONACEAE) - **Avant-Monts occidentaux** : Courniou, à Usclats-le-Haut (JAB & JM, 2024) ● Taxon nouveau pour le département. Cette sous-espèce et la sous-espèce type ont une répartition européenne. Leur distinction étant rarement faite, leur répartition exacte est méconnue et doit être précisée, notamment par la révision des stations déjà signalées.

Schedonorus giganteus (L.) Holub (= *Festuca gigantea* (L.) Vill.) (POACEAE) - **Avant-Monts occidentaux** : Courniou, vallon du ruisseau des Théronnels juste en amont d'Usclats-du-Milieu (FA, 2024) ● Taxon actualisé pour le département. Il était indiqué jusque-là d'une seule localité historique à Saint-Pons-de-Thomières dans le bois de Sérignan, par Joseph SOULIÉ en 1908 (herbier de la faculté des sciences de Montpellier *in* MPU). Cette station se trouve à quelques

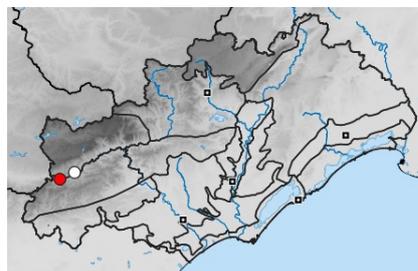
kilomètres de celle qui vient d'être mise en évidence. L'espèce est à rechercher dans les bois frais des environs.



Polypodium x shivasiae



Rumex obtusifolius subsp. transiens

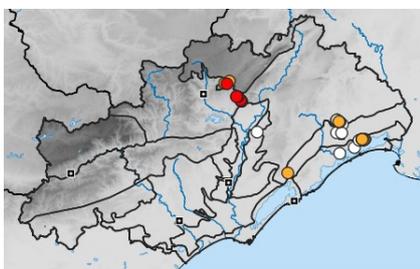


Schedonorus giganteus

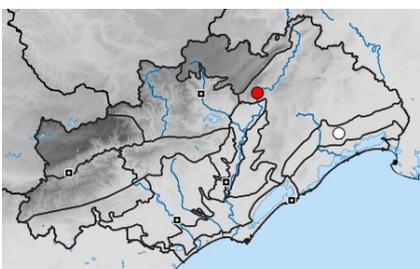
***Senecio doria* L. (ASTERACEAE) - Garrigues** : vallon du ruisseau de Lagamas sur les communes de Saint-Saturnin-de-Lucian et d'Arboras (JB, 2009 ; EP, 2024) – **Causse du Larzac** : Saint-Privat, sur le plateau de Courcol (CB & PAr, 2000) ● Taxon actualisé pour le département. Ce séneçon est commun dans les Alpes du Sud, mais rarissime à l'ouest du Rhône avec quelques localités limitées au Gard et à l'Hérault. Situé au pied du Causse du Larzac, le vallon du ruisseau de Lagamas accueille la seule station confirmée du département. Celle-ci a été découverte en 2009, et confirmée en 2024. La seconde localité récente se trouve plus au nord sur le Plateau de Courcol, en bordure des causses. Elle a été découverte en 2000 mais n'a pas été revue depuis. L'espèce recherche des milieux plutôt frais voir humides comme les prairies marécageuses et les berges de cours d'eau. Elle occupait ici une bordure de piste forestière à travers une pinède sèche. Dans cet habitat atypique, elle devait être adventice, possiblement introduite à l'occasion de travaux forestiers (voir photo).

***Sisymbrium erysimoides* Desf. (BRASSICACEAE) - Garrigues** : Saint-Guilhem-le-Désert, le long de la D4 sous les platanes au nord du carrefour dans le village (GF, 2024) ● Taxon actualisé pour le département. Cette observation inédite actualise une mention historique de l'espèce à Montpellier, au niveau du port Juvénal (GODRON, 1853). C'est une espèce du sud de la Méditerranée et du Moyen-Orient considérée comme naturalisée en France où elle n'était jusqu'à présent connue de manière récente que sur la Riviera et dans le Roussillon (voir photo).

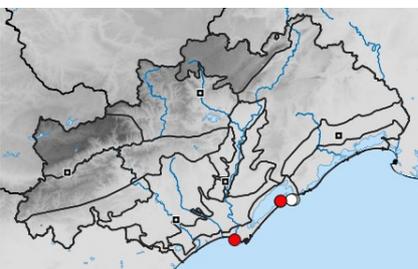
***Stenotaphrum secundatum* (Walter) Kuntze (POACEAE) - Littoral occidental** : Sète, à l'est des salines de Villeroy (MK, 2017) ; Agde, haut de plage au pied des murs des habitations au droit de Roche Notre-Dame (FA, 2020) ● Taxon actualisé pour le département. Graminée tropicale largement naturalisée dans de nombreuses régions du monde et utilisée en horticulture comme couvre sol. Elle est subspontanée à naturalisée sur le littoral. L'observation de Sète actualise une mention historique de frère SENNEN en 1894 au port de Sète (herbier COSTE *in* MPU).



Senecio doria



Sisymbrium erysimoides

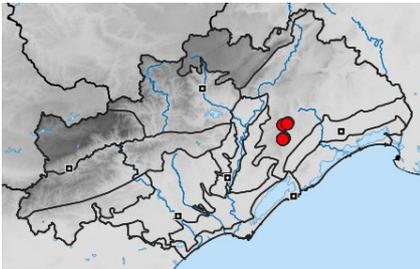


Stenotaphrum secundatum

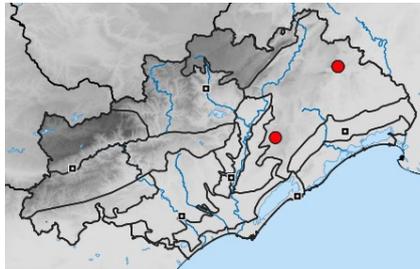
***Sternbergia colchiciflora* Waldst. & Kit. (AMARYLLIDACEAE) - Garrigues** : Aumelas, aux environs de la chapelle du Cardonnet (BLM & ECh, 2022) ● Cette observation nouvelle constitue la deuxième station de l'espèce pour le département. La première est située à Saint-Paul-et-Valmalle, et se compose de trois sous-populations (voir photo).

Taraxacum leucospermum Jord. (ASTERACEAE) - **Garrigues** : Aumelas, tête de vallon à l'est de la Fade (FA, SS, JRG & RG, 2023) ; Valflaunès, talus au pied d'une haie de *Cupressus arizonica* en bord de route au sud du village (JM, 2024) ● Taxon nouveau pour le département (voir photo).

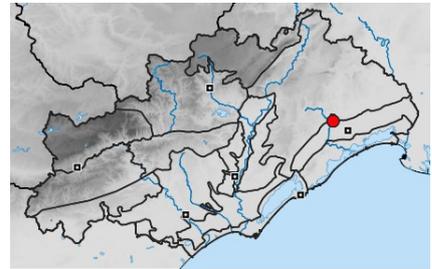
Thapsia garganica L. (APIACEAE) : **Plaine orientale** : Montpellier, près de la ZAC le Coteau près de Lussac (FC, EW & EH, 2024) ● Taxon nouveau pour le département. Il est originaire du sud de la Méditerranée et a été découverte au nord de Montpellier à l'état d'adventice.



Sternbergia colchiciflora



Taraxacum leucospermum

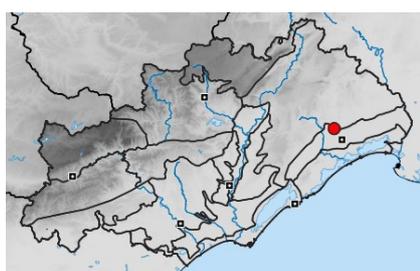


Thapsia garganica

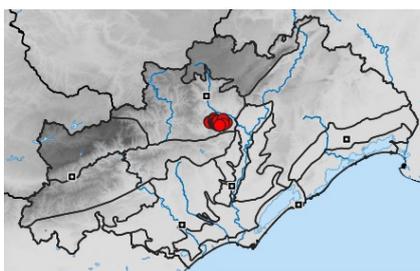
Thapsia transtagana Brot. (APIACEAE) - **Plaine orientale** : Montpellier, au campus de la faculté des sciences (FC, 2024) ● Taxon nouveau pour le département. Espèce ibéro-maghrébine découverte tout récemment sur le campus de Montpellier à l'état d'adventice.

Vallisneria australis S.W.L. Jacobs & Les (HYDROCHARITACEAE) - **Monts d'Orb et Salagou** : rives du lac du Salagou en de nombreuses stations, Liausson (MA, 2010), Clermont-l'Hérault, au niveau de la base de loisirs (GF, 2022 ; FA, 2022 ; CC, 2022) ; Celles, au pied du Cébéro et vers Pradine (JM, PAr, JCa, LMa, JAB & GPR, 2023), Octon, en face de la Roque (JM, PAr, JCa, LMa, JAB & GPR, 2023) ● Taxon nouveau pour le département. Originaire d'Australie et naturalisée en Europe, cette espèce est bien plus vigoureuse que *V. spiralis* L., et peut constituer des herbiers aquatiques très denses. Son identification, confirmée en 2022 au niveau de la base de loisirs de Clermont-l'Hérault, a permis de constater qu'elle était en réalité déjà connue depuis dix ans au moins par Michèle AUBRUN sous le nom de *V. spiralis* au niveau de la commune de Liausson, avec une observation en 2010 et une part d'herbier de 2012 (herbier privé AUBRUN, <https://s2hnh.org/publications/herbier-de-michele-aubrun>) (voir photo).

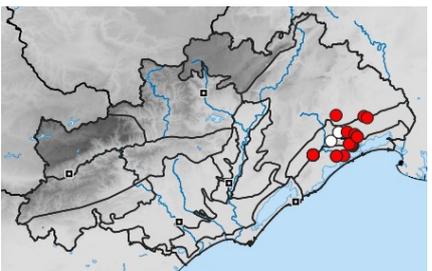
Verbascum x flagriforme Pfund (SCROPHULARIACEAE) - **Littoral oriental** : Villeneuve-lès-Maguelone, bord de la D185 près du Pont Vers (MK, 2022) ; Lattes, près du domaine de Couran et autour du lieu-dit la Garrigue (MK, 2023) – **Plaine orientale** : Montpellier, au Millénaire (MK, 2022) ; Vendargues, bord de la D65 à Largella (MK, 2022) ; Baillargues, au niveau de la sortie d'autoroute (MK, 2022) ; Mauguio, au Mas des Guilhermes et au bord de la D189 (MK, 2023) ; Fabrègues, bord de la D613 à Lou Pouchou (MK, 2022) – **Garrigues** : Montferrier-sur-Lez, bord de la D17 au pied du Pioch Rous (MK, 2022) ● Taxon actualisé pour le département. Cette molène est un hybride entre *V. blattaria* L. et *V. phlomoides* L. dont la mise en évidence sur le territoire est issu d'un travail de KLESZCZEWSKI *et al.* (2023). Ses observations inédites actualisent des mentions historiques à Montpellier de A. TOUCHY en 1844 et de D. GODRON sans date, et à Saint-Jean-de-Védas à Rieu Coulon de A. TOUCHY en 1844 (herbier général *in* NCY).



Thapsia transtagana



Vallisneria australis



Verbascum x flagriforme

Références bibliographiques

- ANDRIEU F., COSTE J.M., DELAUMONE P., 2015. Deuxième contribution à la flore de l'Hérault. *Bulletin de la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault* **155** : 40-46.
- ANDRIEU F., COSTE J.M., DELAUMONE P., 2019. Quatrième contribution à la flore de l'Hérault. *Bulletin de la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault* **158** : 51-68.
- ANDRIEU F., DELAUMONE P., FRIED G., 2022. Cinquième contribution à la flore de l'Hérault. *Bulletin de la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault* **161** : 54-70.
- AUBOUY A., 1903. *La végétation spontanée de la région de Cabrières (Hérault)*. Imprimerie Centrale du Midi (Hamelin frères), Montpellier : 32 p.
- BARRANDON A., 1871. Compte rendu de quelques promenades aux environs de Montpellier. *Bulletin de la Société Botanique de France* **18** : 170-175.
- BENTHAM G., 1826. *Catalogue des plantes indigènes des Pyrénées et du Bas Languedoc*. Paris, Madame Huzard Imprimeur-Libraire : 128 p.
- BLANCHET G., 1952. Notes sur la flore de l'Hérault. *Le Monde des Plantes*, **287-288** : 28.
- BLANCHET G., 1963. Quelques observations sur la flore de Montpellier et du Languedoc méditerranéen (Hérault et Gard). *Le Monde des Plantes*, **339** : 7-9.
- BRAUN-BLANQUET J., 1961. Contribution à la flore de Montpellier I. *Communication S.I.G.M.A.*, **155** : 16 p.
- BRAUN-BLANQUET J. 1964. Contribution à la flore de Montpellier II. *Communication S.I.G.M.A.*, **167** : 20 p.
- BRAUN-BLANQUET J. 1973. Contribution à la flore de Montpellier IV. *Communication S.I.G.M.A.*, **202** : 5-8.
- BRAUN-BLANQUET J., THELLUNG A., 1918. Observations floristiques dans le Midi de la France. *Bulletin de Géographie Botanique, Bulletin de l'Académie Internationale* **28** (340-341-342) : 40-45.
- CARLES P., 1895. Compte-rendu de l'excursion du 13 mai 1895 à Saint-Chinian, Pardailhan et Coulouma. *Bulletin de la Société d'Étude des Sciences Naturelles de Béziers*, **18** : 127-140.
- CHALON P., 1877. Rapport de M. Chalon sur l'excursion faite aux cotes de Beyssan. *Bulletin de la Société d'Étude des Sciences Naturelles de Béziers* : 36-39.
- COULOT P., RABAUTE P., WALSH J., ANDRIEU F., 2022. Découverte d'*Anthyllis circinnata* (L.) D.D. Sokoloff (Fabaceae) dans l'Hérault et situation de cette espèce rarissime en France. *Carnets botaniques*, **116** : 4 p.
- FLAHAULT C., 1893. *Listes des plantes phanérogames qui pourront être récoltées par la Société Botanique de France réunie en session extraordinaire à Montpellier (mai 1893)*. Imprimerie Serre et Ricome, Montpellier, 28 p.
- GODRON D., 1853. *Florula Juvenalis seu Enumeratio et descriptio plantarum è seminibus exoticis inter lanas allatis plantarum in campestribus Portus Juvenalis prope Monspelium*. Monspelii Typis Boehm : 48 p.
- GODRON D., 1854. *Quelques notes sur la flore de Montpellier*. Extrait des Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs. Imprimerie d'Outhenin-Chalandres fils, Besançon : 47 p.
- HUSNOT T., 1906. *Cypéracées : descriptions et figures des Cypéracées de France, Suisse et Belgique*. Cahen par Athis (Orne) - 83 p. + 24 planches
- KLESCZEWSKI M., ROSSI S., DAVYDOV D.A., 2023. Molènes hybrides de France, 3 - *Verbascum* × *flagriforme* Pfund (*V. blattaria* L. × *V. phlomoides* L.). *Carnets Botaniques*, **142** : 20 p.
- LORET H., 1869. Note sur une dizaine de plantes nouvelles pour la flore de Montpellier et de l'Hérault. *Bulletin de la Société Botanique de France*, **16** : 285-289.
- LORET H., BARRANDON A., 1888. *Flore de Montpellier ou analyse des plantes vasculaires de l'Hérault*. Seconde édition revue et corrigée par Henri Loret. Joseph Calas - G. Masson, Montpellier-Paris : 664 p.

- MARGER H., 1911. Une tournée d'herborisation à St-Guilhem-le-Désert. *Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault*, **6** (43) : 113-116.
- PORTAL R., 2002. *Eragrostis de France et de l'Europe occidentale*. Édition R. PORTAL, Vals près Le Puy : 431 p.
- SUTORY K., 1989. *Cynoglossum pustulatum* Boiss., an overlooked mediterranean species. *Casopis Moravského Musea v Brně*, **74** : 167-173.
- THELLUNG A., 1912. La flore adventice de Montpellier. *Mémoires de la Société Nationale des Sciences Naturelles et Mathématiques de Cherbourg*, **38** : 57-728.

Contributeurs

ABu	Alain Bultez	JCa	Jean-Michel Castan	MG	Mélissa Galien
AF	Alain Falvard	JCB	Jean-Claude Bouzat	MK	Mario Kleczewski
BA	Benjamin Adam	JCu	Jérémy Cuvelier	MN	Michel Nicole
BLM	Bastien Le Mort	JFB	Jean-François Bousquet	MT	Marion Tanné
CB	Christian Bernard	JFL	Jean-François Léger	ND	Nadine Duche
CC	Christine Casiez	JG	Julien Givord	NJ	Nicolas Juillet
DB	Denis Bastianelli	JGi	Jessica Giraldi	NM	Nicolas Manceau
DD	David Delon	JLH	Jean-Laurent Hentz	OA	Olivier Argagnon
DF	Daniel Fournier	JM	James Molina	OP	Olivier Pimpard
DIv	Damien Ivanez	JMC	Jean-Marie Coste	PA	Pascal Arlot (†)
DL	Dominique Lamailloux	JME	Jean-Marie Eschbach (†)	PAr	Pascal Arnaud
DM	Didier Morisot	JMW	Jean-Marie Wotan	PB	Philippe Baldi
DR	David Richin	JPa	Jacques Pagès	PD	Patrice Delaumone
ECh	Eva Chardin	JPH	Jean-Paul Hervy	PG	Pierre Gros
EH	Erwan Hardy	JRG	Jean-René Garcia	PGu	Pierre Guéniot
EP	Emilien Pégatoquet	JS	Jérémy Scagni	Pme	Pierre Meerts
EW	Eric Weissgerber	JUg	Julien Ugo	PR	Philippe Rabaute
FA	Frédéric Andrieu	JW	John Walsh	PS	Philippe Schwab
FB	Flavie Barreda	JYK	Jean-Yves Kernel	RB	Romain Bartheld
FC	Franck Cabot	KB	Kristelle Bourdon	RG	Roseline Guizard
FN	Fabienne Niebler	KF	Karine Faure	RJ	Rémi Jullian
GD	Guilhem Dessailly	LBr	Lionel Bruhat	RL	Romain Lejeune
GF	Guillaume Fried	LCl	Louis Clouet	SDu	Sébastien Dupré
GP	Guillaume Papuga	LF	Laurent Faravel	SG	Sébastien Girardin
GPR	Gaëlle Perru Rouard Duc	LM	Lisa Moréno	SS	Sarah Silvéano
HF	Hugo Fontès	LMa	Lisa Marin	SV	Sophie Vallée
HL	Hugues Lechennes	LP	Léo Pelloli	TR	Thierry Roustand
HM	Henri Michaud	LR	Laurent Richin	TS	Thibault Suisse
HR	Hervé Ramone	LS	Laure Sirvent	YS	Yann Schneylin
HT	Hugues Tinguy	MA	Michèle Aubrun	YV	Yannick Vidal
JAB	Julie-Anne Burkhardt	MAB	Michel-Ange Bouchet		
JB	Jérémy Barret	MDo	Marie Douarre		



Centaurea pullata (photo G. Fried)



Iberis ciliata (photo G. Fried)



Euphorbia davidii (photo G. Fried)



Eclipta prostrata (photo G. Fried)



Crepis suffreniana (photo G. Fried)



Carex depauperata (photo G. Fried)



Carex olbiensis (photo G. Fried)



Cerinthe major (photo G. Fried)



Chamaemelum fuscatum (photo G. Fried)



Cyperus glomeratus (photo G. Fried)



Cuscuta monogyna (photo G. Fried)



Cynoglossum pustulatum (photo G. Fried)



Phelipanche rosmarina (photo G. Fried)



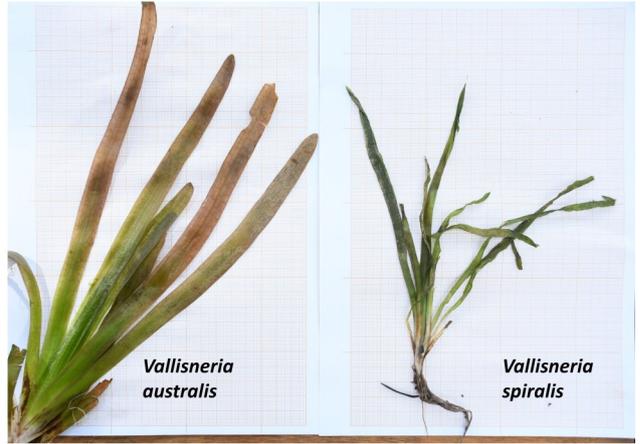
Orobanche artemisii-campestris (photo G. Fried)



Orobanche reticulata (photo F. Andrieu)



Bellevalia romana (photo F. Andrieu)



Vallisneria australis versus *V. spiralis* (photo G. Fried)



Carex oedipostyla (photo F. Andrieu)



Fumana juniperina (photo F. Andrieu)



Lotus ornithopodioides (photo F. Andrieu)



Leontice leontopetalum (photo G. Fried)



Sisymbrium erysimoides (photo G. Fried)



Taraxacum leucospermum (photo F. Andrieu)



Orchis x meilsheimeri (photo F. Andrieu)



Sternbergia colchiciflora (photo F. Andrieu)



Airopsis tenella (photo F. Andrieu)



Neotinea lactea (photo F. Andrieu)



Ophrys speculum (photo F. Andrieu)



Juncus pygmaeus (photo F. Andrieu)



Senecio doria (photo E. Pégatoquet)

Sommaire

Le mot du président	4
Un montpelliérain d'adoption nommé DUGÈS ... (1797-1838) - M. BERTRAND	6
De la pollinisation à la production du fruit chez l'olivier : conséquences de la dégradation des déterminants de l'auto-incompatibilité - C. BRETON, D. FARINELLI, G. KOUBOURIS, F. FAMIANI, M. RAYMOND et A. BERVILLÉ	24
Sixième contribution à la flore de l'Hérault - F. ANDRIEU, P. DELAUMONE et G. FRIED	31
Des insecticides à la lutte biologique pour le contrôle des stomoxes dans les fermes d'élevage - G. DUVALLET	56
Atlas de la biodiversité communale - Saint-Michel-de-Dèze (Lozère) - Inventaire mycologique 2019-2021 - G. LÉVÊQUE	62
Platanor, le clone de platane anti-chancres coloré - A. VIGOUROUX	83
Platane bleu mauve - Marie HUGO	85
Données climatiques de l'année 2023 - M. CROUSILLES	86
Murier en automne - Marie HUGO	93

